

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame

RETRAITE**"Anticiper aujourd'hui, c'est choisir sa retraite de demain"**

UNO Life, cabinet de planification retraite indépendant vous propose une planification retraite sur mesure, afin de bâtir la retraite que vous méritez.

032 914 15 16
uno-life.ch
info@uno-life.chRetrouvez-nous dans nos bureaux à
La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et St-Imier**CONCOURS****LA CHASSE AUX CHOCOLATS****Douceurs à gagner**

Des bouches en chocolat ont profité de la prochaine fête de la Saint-Valentin pour se cacher dans nos pages. Saurez-vous toutes les trouver ? Cela vaut la peine de participer, de délicieux chocolats récompenseront les gagnants. Vos réponses sont attendues jusqu'au jeudi 12 février à 12 h. Suite à la page 11



Grand-Rue 48
2608 Courtelary
032 944 30 68

Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** paroisses, divertissement, sport, et utile: lundi soir. Rédactionnel et annonces: mardi 17 h. Adieux: mardi 17 h ou sur demande. *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** rédactionnel: selon charte éditoriale (disponible sur demande), annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

Post(e)hume

À Courtelary, le bureau de Poste ferme définitivement ses portes aujourd'hui à midi au grand dam d'une majorité de la population. Comme annoncé il y a plusieurs mois déjà, cette filiale figurait sur la liste des offices que le géant jaune entend fermer d'ici 2028. Une filiale en partenariat prendra le relais au sein du magasin Volg dès lundi 9 février.

Suite à la page 7



Réclame



La CEC vous souhaite une joyeuse Saint-Valentin!

Pour cette occasion spéciale, une petite surprise chocolatée sera offerte aux client(e)s qui se présenteront aux guichets. (Dans la limite des stocks disponibles).

Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds



Il y a trois siècles à Orvin... en 1726

En ce début d'année 1726, renouvellement de la Justice d'Orvin, par ordonnance de Son Altesse Monseigneur Jean-Conrad, Évêque de Bâle. Furent reconfirmés: Jean-Jacques Jeanmaire (maire), Adam Aufranc (lieutenant), Jean-Henry Aufranc, Jean Auroi, Daniel Grosjean, Peter-Hans Grosjean, Abraham Michaud et Abraham Rollin (justiciers), David Donzel et Jean-Louis Donzel (nouveaux justiciers), Noé Rollin (greffier de justice), Pierre Michaud (sautier), David Donzel, Abraham Michaud, Jean Mottet et Abraham Rollin (forestiers de S.A.). David Grosjean est désigné nouveau sautier du Consistoire.

Ce sont ces citoyens, agréés par le Prince-Evêque, qui avaient charge de justice sur tous les habitants de la Communauté orvinoise.

C'est dans le vénérable bâtiment de la Franche-Courtine, trônant fièrement sur la place du village, qui se tenait la Justice. ■ CM

Délégations municipales

Le 5 février, une délégation du Conseil municipal emmenée par le maire Patrik Devaux a reçu des représentants de l'OPFC JB, de la Police cantonale et des Transports publics, afin de trouver des solutions à la fluidité du trafic dans le village en vue des prochains travaux sur la N16.

Patrik Devaux, maire, recevra une délégation de Patrimoine bernois, section Jura bernois, afin de mettre sur pied la visite de ses membres à Orvin en mai prochain. ■ CM



La Franche-Courtine

Déjections canines

Il est rappelé, afin de maintenir la propreté et l'hygiène publiques, que tout propriétaire de chien a l'obligation de ramasser les déjections de son animal en tous lieux. Des distributeurs de sacs, dénommés Robidog, destinés à la collecte des déjections canines, sont disposés à plusieurs endroits du village. Ne pas ramasser les déjections de son chien, constitue une infraction à la loi. Quiconque ne respecte pas cette disposition y relative encourt le risque d'être verbalisé. La Commune remercie tout un chacun pour sa collaboration afin de garantir la salubrité de notre village. ■ CM

Réclame

LA RETROUVAILLE ORVIN

Une nouvelle année sur les rails

Entre idées foisonnantes, reconnaissance sincère et passage de relais, la Retrouvaille a débuté l'année sous le signe de la convivialité

Le 23 janvier dernier, une première rencontre de la Retrouvaille a eu lieu pour débouter ensemble la nouvelle année et réunir les idées de toutes et tous pour planifier 2026. Les propositions ont fusé, le programme sera donc varié et riche de la diversité de chacun et chacune: c'est un peu l'ADN de la Retrouvaille. Cette belle rencontre s'est poursuivie avec un souper canadien dans une ambiance détendue et joyeuse.

Cette soirée a également été l'occasion de remercier Marlise Domon pour ses treize années d'engagement pour la retrouvaille en tant que coordinatrice, secondée avec complémentarité et complicité par Francis, son époux. Des articles dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary aux mails, en passant

par quelques délicates attentions et des séances bien organisées, Marlise et Francis Domon ont su coordonner la Retrouvaille avec finesse et humilité, ils ont donné juste ce qu'il faut de cadre pour que les activités se déroulent avec sérénité et joie.

De nombreux témoignages de reconnaissance leur ont été rendus, de la part de la paroisse de Rondchâtel, et de tous les membres.

Si Marlise et Francis Domon ont souhaité arrêter la coordination de la Retrouvaille, ils ne restent pas moins engagés et heureux de continuer à participer aux activités. Ils ont pris soin d'assurer le passage de relai en trouvant la bonne personne. C'est à l'unanimité et avec un grand bonheur que les participants

ont accueilli Annie Berlincourt comme nouvelle coordinatrice. Un grand merci à elle d'avoir dit oui. L'aventure continue donc dans le même esprit de collégialité, d'ouverture, de convivialité et de simplicité, pour le bonheur de chacun et de chacune! ■ VG



CENTRE ANIMATION JEUNESSE

Le CAJ en mouvement et créativité en février!

Le mois de février s'annonce bien rempli au CAJ! Entre activités créatives, sportives, discussions, découvertes et sorties, il y en aura pour tous les goûts

Place à l'accueil libre, avec une Crêpes Party le vendredi 6 février (participation 2 francs, inscription jusqu'à 12 h le jour J).

La semaine suivante, du 13 au 16 février, pour les vacances de la semaine blanche, le CAJ propose l'accueil libre dès 10 h avec comme projet Créo'telier spécial de peinture et décoration des murs du local.

Du 17 au 20 février, accueil libre du mardi au vendredi aux horaires habituels, sauf le mardi

17 (à partir de 16 h 30). Le mercredi 18 un tournoi de fléchettes est prévu à partir de 15 h. Le vendredi 20, une table ronde spéciale projet voyage est prévue à 18 h 30 avec un souper (inscription pour le souper jusqu'à 12 h le jour J et participation de 2 francs). Cette soirée est ouverte à tous les jeunes dès la 9H et plus, intéressés à partir en voyage cet été avec le CAJ.

Enfin, du mardi 24 au vendredi 27 février, le CAJ t'accueille à nouveau, avec la présence

de l'Association ABBA le mardi 24, une activité multisports à la halle de gym le mercredi 25 de 14 h à 17 h et le vendredi 27 une sortie au match du HC Bienna contre EV Zoug (5 francs, inscription obligatoire jusqu'au 20 février). ■ CAJ

Pour t'inscrire aux activités et sorties, c'est directement au CAJ ou par téléphone/WhatsApp: 079 137 65 41

Le Florisa fête ses 25 ans!

La Commune municipale d'Orvin adresse ses sincères félicitations à Isabelle Lützelschwab pour les 25 ans de son chaleureux magasin Le Florisa. Nous lui formulons tous nos meilleures vœux pour la suite et une excellente continuation. ■ CM

Votations du 8 mars

Constitution du bureau de vote

Président: Stéphane Beney. Secrétaire: Daniel Racine. Membres: Barbara Schafer, Lisa Kipfer, Raphaël Muziek. ■ CM

90^e anniversaire

Le 25 janvier dernier, notre fidèle citoyenne Solange Villard a vécu un jour à marquer d'une pierre blanche dans sa déjà longue vie, puisqu'elle a fêté son 90^e anniversaire. Désormais pensionnaire d'un home, nous lui envoyons nos meilleurs vœux et lui souhaitons de garder une bonne santé. ■ CM

Fermerture

Le secrétariat municipal sera fermé la semaine du 16 au 20 février. Nous vous rendons également attentifs au fait que le bureau municipal est ouvert les mardis et jeudis de 15 h à 17 h. Nous vous remercions de respecter ces horaires et vous informons que nous ne répondrons à vos demandes que pendant ces heures d'ouverture. Vous pouvez également nous envoyer un mail à info@sauge-jb.ch avec votre demande. Merci d'en prendre bonne note. ■ CM

Odeur de chlore persistante dans l'eau de certains secteurs de la commune

La Municipalité informe la population que, depuis quelque temps, une odeur de chlore peut être ressentie dans certains secteurs de la commune, principalement à La Heutte, mais également dans quelques quartiers de Péry.

Les travaux d'entretien périodique des réservoirs d'eau potable qui ont eu lieu ces trois dernières semaines ont pu générer cette gêne. Toutefois, force est de constater que ces odeurs de chlore se manifestent de manière plus persistante et à différentes périodes de l'année.

Il est important de préciser que des contrôles réguliers de la qualité de l'eau sont effectués. Les analyses réalisées à ce jour confirment que les normes en vigueur sont respectées et

qu'il n'existe aucun risque sanitaire pour la population. Le taux de chlore mesuré lors de prélèvements à différents endroits est nettement inférieur à la valeur limite fixée. Cela étant, la commune prend cette situation au sérieux.

Les recherches se poursuivent afin d'identifier précisément l'origine de ces odeurs et de comprendre pourquoi certains secteurs sont davantage concernés. À ce titre, un contrôle supplémentaire a été réalisé cette semaine par un spécialiste, dans le but d'approfondir les investigations.

La Municipalité remercie la population pour sa compréhension et assure qu'elle ne manquera pas de communiquer toute information utile en lien avec l'évolution de cette situation. ■ CM



La Commission ACE recherche un ou une nouveau(elle) membre

Pour donner suite à la démission de Nathalie Eggler, la Commission d'Animation, Culture et Embellissement (ACE) recherche une personne souhaitant rejoindre ses rangs.

Vous habitez Péry ou La Heutte? Vous avez envie de vous engager pour la vie du village et de participer activement aux projets liés à la culture, aux animations ou encore à l'embellissement de notre localité du Bas-Vallon? Alors vous êtes peut-être la personne

qu'il nous manque pour compléter l'équipe de la commission ACE. Les personnes intéressées, ou souhaitant simplement obtenir davantage d'informations, peuvent s'adresser à la responsable de la commission: Lydia Reymond, 079 391 47 29, cm-dechets@perry-laheutte.ch.

La Municipalité et la commission ACE profitent de ces quelques lignes pour remercier Nathalie Eggler pour son engagement, son travail, sa

motivation et sa présence tout au long des années. La commission se réjouit d'ores et déjà d'accueillir un ou une nouveau(elle) membre. ■ COMMISSION ACE



Début des travaux de renaturation

Le Vernet à Péry-La Heutte

Sur une petite parcelle située dans un méandre de la Suze, des travaux de revitalisation hydroécologique débutent ce mois de février au Vernet, en amont de Péry, et se poursuivront jusqu'à fin avril, voire mai. Le projet est porté par Pro Natura Jura bernois, en collaboration avec le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze (SAES).

Nombreux sont ceux qui se souviennent des deux grandes citernes à combustible qui occupaient autrefois ce secteur. Construites dans les années 1960 dans le cadre du stockage obligatoire de carburant, elles faisaient partie du dispositif visant à garantir l'approvisionnement du pays en cas de crise. Les installations ont été démontées dans les années 1990 et les bassins en béton démolis puis recyclés.

Plus de trente ans plus tard, une nouvelle étape s'ouvre. Le site le plus en amont a été acquis par Pro Natura en 2022 et est aujourd'hui prêt à être renaturé sur environ 4000 m². Le projet s'appuie sur des études hydrogéologiques et écologiques; il vise à recréer des milieux naturels en lien avec la Suze. Deux plans d'eau alimentés par la nappe phréatique seront aménagés et offriront des conditions favorables, notamment pour le crapaud

accoucheur, une espèce menacée en Suisse et inscrite sur la Liste rouge. Un bras mort relié à la Suze sera également créé. Ces zones d'eau plus calmes, autrefois fréquentes le long des rivières, constituent des habitats essentiels pour la faune piscicole.

Le boisement riverain sera en partie éclairci afin de diversifier la structure forestière, tout en conservant les vieux boisements alluviaux, précieux pour de nombreux insectes, oiseaux et champignons. Une prairie extensive et diverses structures naturelles viendront compléter les aménagements et contribuer à la diversité des habitats naturels sur cette ancienne zone remaniée.

Durant la phase de chantier, des interventions forestières et des travaux de terrassement seront nécessaires. Des engins seront présents sur le site et des nuisances temporaires (bruit, passages de camions) sont à prévoir. L'accès au sentier longeant la Suze pourra être restreint ponctuellement pour des raisons de sécurité. Les impacts seront limités autant que possible.

À terme, le site du Vernet constituera un espace naturel diversifié, contribuant à la biodiversité locale et à la revitalisation de la Suze. ■ CM

ASSOCIATION DES AÎNÉS DU BAS-VALLON

À conserver



Programme d'activités janvier à août

En 2025, nous avons eu le plaisir d'accueillir 516 participants. Un immense merci pour votre confiance. C'est grâce à vous que l'aventure continue et que nous prenons tant de plaisir à imaginer des événements toujours plus beaux, à votre image. Le transport? On s'en occupe gratuitement. Pensez simplement à nous prévenir à l'avance. Le comité vous souhaite des moments mémorables. Pour plus d'informations, visitez notre site web ou contactez-nous:

La présidente : Françoise Häring, 079 372 17 29

Covoiturage: Anne-Marie Bessire, 079 285 14 49

contact@aaba-info.ch

www.aaba-info.ch

■ FRANÇOISE HÄRING, CATHERINE LÉCHOT, SUSANNA LÉCHOT ET ANNE-MARIE BESSIRE, VERENA WAGNER, LOUIS VOIBLET

24.02	Après-midi ping-pong Mardi 24 février, 14 h-16 h, CAJ Centre d'Animation Jeunesse, Péry. Ping-pong, flipper et autres jeux dans une ambiance conviviale. Un moment pour bouger, s'amuser et partager ensemble, à son rythme. Gratuit, emmenez votre en-cas	9.04	Assemblée générale de l'AABA Jeudi 9 avril, 16 h-18 h, salle de paroisse, Péry. Venez partager vos idées et découvrir les projets en cours de l'AABA. La rencontre se terminera par un moment agréable autour d'une collation.	27.05	Après-midi pétanque Mercredi 27 mai, 14 h-17 h, patinoire Arena Marcel Loeffel, Péry. Membres: gratuit, non-membres: 5 francs
3.03	Après-midi jeux Mardi 3 mars, 14 h-17 h, Peppe Pizza, Orvin. Qu'est-ce qui tombe sans jamais se faire mal? Réponse: la pluie Gratuit, boissons non comprises	17.04	Marche printanière avec repas de midi Vendredi 17 avril, 10 h 30-15 h, rendez-vous: Place des Ecovots, Plagne. Sur inscription: Louis, 079 640 89 13. Marche d'environ 10 km, ±200 m de dénivelé, environ 3 h aller-retour. Repas à la charge des participants	02.06	Marche de la Rouge-Eau Mardi 2 juin, 13 h 30-17 h 30, rendez-vous: gare de Péry. Promenade d'environ 6 km, ±66 m de dénivelé, environ 2 h avec pause. Gratuit, emmenez votre en-cas
19.03	Atelier cuisine Jeudi 19 mars, 15 h 30-20 h, rendez-vous: gare de Péry. Sur inscription: Louis, 079 640 89 13. Une soirée animée par David pour découvrir l'alimentation et ses évolutions avec l'âge, cuisiner en groupes lors d'un atelier, puis savourer le repas ensemble. Membres: 10 francs, non-membres: 20 francs Places limitées	22.04	Après-midi pétanque Mercredi 22 avril, 14 h-17 h, patinoire Arena Marcel Loeffel, Péry. Débutant ou expert, venez passer un moment joyeux. Membres: gratuit, non-membres: 5 francs	10.06	Vivre mieux avec ses mains et ses pieds Mercredi 10 juin, 14 h-16 h, halle de gymnastique, Orvin, conférence de Pro Senectute avec la participation de la Ligue bernoise contre le rhumatisme. Gratuit
26.03	Après-midi jeux Jeudi 26 mars, 14 h-17 h, EMS Foyer les Roches, Orvin. Qu'est-ce qui peut voyager autour du monde tout en restant dans un coin? Réponse: un timbre Gratuit, boissons non comprises	12.05	Marche de la vieille Aar Mardi 12 mai, 13 h 30-17 h 30, rendez-vous: Place du village, Romont. Balade tranquille sans dénivelé, environ 2 h avec pause. Gratuit, emmenez votre en-cas	25.06	Entre vignes et dégustation Jeudi 25 juin, 13 h 30-18 h, rendez-vous: place de foot, Jorat Orvin. Sur inscription: Susanna, 079 415 05 39. Visite du vignoble de Johannes Louis à Schafis, suivie d'une dégustation de 8 vins accompagnée d'une collation. Membres: 10 francs, non-membres: 25 francs Places limitées
2.04	Pause créative de Pâques Jeudi 2 avril, 14 h-16 h 30, EMS Foyer les Roches, Orvin. Sur inscription: Verena, 079 435 85 65. Une jolie création de Pâques vous attend, même sans idées ni talents artistiques. Repartez avec quelque chose de beau, fait main, et parfumé des couleurs printanières. Membres: gratuit, non-membres: 5 francs	21.05	Visite de la vieille ville du Landeron Jeudi 21 mai, 13 h 30-17 h, rendez-vous: Place de foot, Jorat Orvin. Sur inscription: Susanna, 079 415 05 39. Découverte d'un bourg médiéval entre portes fortifiées, ruelles et anecdotes historiques. Membres: gratuit, non-membres: 10 francs Places limitées		Voyages cinématographiques AABA vous emmène chaque mois au cinéma à Tavannes ou Tramelan. Dates et informations à retrouver dans la <i>Feuille d'Avis du District de Courteley</i> et sur notre site web. Tarif: 8 fr. 50 / 10 francs

Sécurité encore augmentée à la Maison de l'Enfance

Lors de leur séance de début de semaine, les membres de l'Exécutif ont décidé unanimement de lancer un petit chantier urgent sous le toit de la Maison de l'Enfance.

Tout prochainement, pour augmenter la sécurité des enfants, le muret bordant la cage d'escalier sera effectivement doublé de parois vitrées. Ces dernières empêcheront les bambins de grimper et de se pencher vers le vide, tout en conservant la luminosité optimale de cette cage d'escalier.

Il convient de préciser que la construction répond aujourd'hui déjà à toutes les normes en vigueur et recommandées pour un bâtiment accueillant des enfants. Cependant, la commission de construction avait le sentiment qu'on peut faire encore mieux que ces normes, pour éviter tout risque de chute, et elle en a facilement convaincu le Conseil municipal. ■ CM



La sécurité est prise très au sérieux à la Maison de l'Enfance

Ils et elles seront reçus le 25 septembre

Les autorités locales ont fixé lundi soir la date de la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux(elles) habitant(es). Une telle manifestation est organisée tous les quatre ans.

Le vendredi 25 septembre, en soirée et autour d'un apéro dînatoire, les membres du Conseil municipal et les représentants du personnel communal recevront en effet toutes les

personnes qui se sont établies sur le territoire de Sonceboz-Sombeval entre le 1^{er} octobre 2022 et le 1^{er} août 2026.

À cette occasion, les sociétés villageoises et autres groupements intéressés pourront se présenter à nos hôtes. Ils seront tout prochainement contactés dans cette optique par la Municipalité.

Comme de coutume, les délégués du corps des sapeurs-pompiers intercommunal La Suze seront présents et expliqueront leur travail au service de la collectivité, ainsi que leur fonctionnement.

Les nouvelles et nouveaux habitants recevront, en temps voulu, des invitations personnelles par courrier postal. ■ CM

Procès-verbal : la mauvaise version

Les outils numériques permettent de gagner beaucoup de temps et de flexibilité, mais ils sont également source de nouvelles potentielles erreurs. Une de ces malencontreuses mauvaises manipulations a débouché sur le dépôt public, du 20 décembre 2025 au 19 janvier dernier, d'un procès-verbal d'assemblée tronqué. Au lieu du document prêt et corrigé, il s'agissait en effet d'un premier jet.

Plusieurs citoyens ont pris la plume pour signaler des erreurs et des phrases non achevées notamment.

Le document mis en dépôt était effectivement émaillé de fautes de frappe et autres passages peu clairs. Mais il convient de souligner que la retranscription des votes et des prises de position reflétait parfaitement la réalité des débats.

Quoi qu'il en soit, la Municipalité présente ses excuses à la population pour les désagréments causés.

Aujourd'hui même, et pour un mois plein, l'administration met en ligne, sur le site internet de la commune, la version finale et corrigée dudit procès-verbal. ■ CM

THÉÂTRE À CORTÉBERT

Folle Amanda

Samedi 7 mars à 20 h 15, à la salle polyvalente de Cortébert, représenté par le groupe théâtral de court: *Folle Amanda*. Une comédie de Pierre Barilet et Jean-Pierre Grédy. Mise en scène par André Christe.

Ancienne chanteuse de music-hall, Amanda vit au jour le jour tout en restant optimiste. À court d'argent, elle veut publier ses mémoires. Mais son ex-mari Philippe, ministre en

exercice, veut l'en dissuader. Elle décide de relancer sa carrière de chanteuse...

Se recommande: FSG Cortébert. ■ PM

Samedi 7 mars à 20 h 15
Salle polyvalente de Cortébert
Réservations en ligne sur:
www.theatredecourt.ch
ou par téléphone 079 285 64 34

MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images



Fenaisons en famille à la ferme des Beuchenier construite en 1920

Située à l'envers de Sombeval, cette ferme a été accidentellement détruite par un incendie le 8 août 1982.

Photo: © Mémoires d'Ici, Fonds Commune de Sonceboz-Sombeval (Collection René Rimaz)

Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

CORGÉMONT

AVIS COMMUNAUX

Travaux et contrôles énergétiques

Démarrage des travaux de bouclage du réseau d'eau potable

Initialement prévus pour la fin de l'année dernière, les travaux d'amélioration et de sécurisation de l'alimentation en eau potable pour le quartier de l'Envers n'avaient pas pu débuter comme envisagé.

La Commune informe aujourd'hui la population que le chantier a été lancé cette semaine. Ces travaux concernent le bouclage de la conduite d'eau reliant directement la STAP de la Tuillerie au Chemin de Loville. Pendant la durée du

chantier, la Promenade du Moulin sera quelque peu perturbée, la Commune remercie chaleureusement la population pour sa compréhension face aux éventuels désagréments temporaires que pourrait occasionner ce chantier indispensable.

Contrôles énergétiques des permis de construire

La fin du mandat d'Enersys en matière de preuves énergétiques a été annoncée pour le 31 décembre 2025. Pour assurer la continuité du traitement des

dossiers, le Conseil municipal a décidé de conclure un contrat-cadre avec deux entreprises spécialisées, permettant d'assurer une plus grande flexibilité à la gestion des permis de construire. Les entreprises retenues sont:

- Santschi Energie Sàrl, Corgémont
- MG Énergie, Sonvilier

Ces deux sociétés seront chargées des contrôles énergétiques liés aux permis de construire, garantissant compétence, proximité et continuité du service. ■ CM/IAQA



Hibernage de nos fontaines

Il est vrai que l'eau qui coule d'une fontaine apporte une certaine vie à notre beau village.

Cependant, afin de les préserver des rigueurs de l'hiver, il est fortement conseillé de les vider. Les fontaines en pierre ou en béton sont particulièrement vulnérables aux cycles de gel et de dégel. L'eau s'infiltra dans les

microfissures, gèle, puis dilate le matériau. Ce phénomène, répété plusieurs fois durant l'hiver, peut provoquer d'importantes fissures structurelles, parfois irréparables.

En suivant ces conseils d'hivernage éprouvés, nous assurerons la longévité de nos fontaines et pourrons, à la belle saison revenue, profiter de leur doux

murmure pendant de nombreuses années.

La protection hivernale n'est donc pas seulement une question d'esthétique, mais un véritable investissement pour préserver cet élément décoratif qui apporte tant de charme à nos espaces extérieurs. Merci de votre compréhension. ■ CM

Bureau de vote

Votations du 8 mars

Le Conseil municipal a désigné le bureau de vote pour les votations fédérales du 8 mars comme suit:

Présidente: Eva Bühler. Secrétaire: Laurence Maniaci. Membres: Stéphane Rentsch, Bashkim Rahmani, Noémie Liechti, Carole Negri. Suppléante: Christelle Léchot. ■ CM

BIBLIOTHÈQUE DE CORTÉBERT

Fermiture

La bibliothèque sera fermée le mercredi 11 février en raison de la semaine blanche.

■ MJ

Catholiques

■ BIENNE Unité pastorale catholique

Bienne-La Neuveville Messes: vendredi 6 février, 18 h, crypte, Sainte-Marie (adoration, confessions à 17 h); samedi 7 février, 17 h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 8 février, 10 h, Sainte-Marie, Bienne + 10 h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 10 février, 9 h, chapelle, Christ-Roi, Bienne; mercredi 11 février, 9 h, crypte, Sainte-Marie, Bienne; jeudi 12 février, 9 h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 13 février, 18 h, crypte, Sainte-Marie (adoration, confessions à 17 h). **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne.** Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

■ PÉRY Paroisse catholique orthodoxe russe

Patriarcat de Moscou Office: samedi 7 février, 9 h 40 confession, 10 h divine liturgie. Anton Kudryavtsev, 078 848 10 48, Chapelle des Mystères de l'Ascension, rue de la Reuchenette 8, Pery-La Heutte, anton.kudryavtsev@schulen.olten.ch

■ SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Prochaine messe:

dimanche 1^{er} mars à 10 h 15. Rue Denise

Bindschedler-Robert 4 + 6, case postale 207,

2610 Saint-Imier.

Paroisse catholique romaine Horaire liturgique:

samedi 7 février, 18 h, messe à Corgémont; dimanche 8 février, 10 h, messe à Saint-Imier, mardi 10 février, 9 h, messe à Corgémont; jeudi 12 février, 18 h 30, messe à Saint-Imier. **Partage d'Évangile du dimanche suivant:** mardi 10 février, 15 h à Saint-Imier. Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.jurapastoral.ch/pierre-pertuis-tavannes-st-imier.

■ TRAMELAN Paroisse catholique romaine

Messes: dimanche 8 février à 9 h 30 à Tavannes et à 11 h à Malleray; jeudi 12 février à 9 h. **Répétition chants célébration œcuménique:** lundi 9 février à 20 h à l'église réformée. Ouverture secrétariat: mercredi 13 h 30-17 h 30 et jeudi 8 h-11 h 30. **Grand-Rue 110, 2720 Tramelan,** www.jurapastoral.ch/pierre-pertuis-tavannes-st-imier.

Évangéliques

■ CORGÉMONT Église pour Christ Culte:

dimanche 8 février, 9 h 30 accueil avec

café, 10 h culte en français. Sur le Crêt 3,

2606 Corgémont, www.gfc.ch.

■ CORMORET La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.

■ LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Culte:

dimanche 8 février, pas de culte. **La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière,** www.chaux-dabel.ch/agenda.

■ ORVIN Église mouvement Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmnt.ch, www.eglisemvmnt.ch.

■ SAINT-IMIER

Église Évangélique Action biblique Culte:

dimanche 8 février, 10 h. Prédication (Michée 9:9): Gérard Kohler. Garderie et école du dimanche assurées. Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.

Église Évangélique Méthodiste, La Béthania

Culte: dimanche 8 février à 9 h 30 avec D. Bippus. **Repas pour tous:** vendredi 13 février à 12 h. Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteur: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch.

Délai paroisses

Lundi soir

fac@bechtel-imprimerie.ch

■ Église le Roc Groupe de jeunes:

samedi 7 février à 20 h, une soirée 100 % pour les jeunes. Infos: Auréanne, 079 625 06 85. **Célébrations:** dimanche 8 février à 10 h, avec sainte cène, message par le pasteur Luc Normandin; dimanche 15 février à 10 h, célébration avec Timothée Jaccard sur le 4^e chapitre des Philippiens. Animation pour les enfants et garderie pour les petits. Accueil café avant et après la rencontre. **Rendez-vous de prière:** lundi 9 février à 20 h, touchons le ciel pour changer la terre. **Rencontres:** dimanche 15 février à partir de 12 h, groupe de louange, Horizon 2027 et groupe Présidence. **Service d'entraide:** écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités:** cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.

■ Église néo-apostolique de Suisse Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.st-mak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.

■ SONCEBOZ-SOMBEVAL Église Évangélique du Pierre-Pertuis

Culte: dimanche 8 février, 10 h. Témoignages et courts messages **Comment vivre et annoncer l'Évangile aujourd'hui**, 11 h, école du dimanche. **Rencontre de prière:** mardi 10 février, 20 h. **Espace Rencontre:** mercredi 11 février, 14 h 30. **Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz,** www.eepp.ch.

■ TRAMELAN

Armée du Salut Parcours Alphalive:

vendredi 6 février et vendredi 13 février, 19 h. **Célébration:** dimanche 8 février, 9 h petit-déjeuner, 9 h 45 célébration, aussi diffusée en ligne (YouTube: Armée de Salut Tramelan).

Message: Pascal Donzé. Speakids (enfants) et garderie. **Prière 29B12:** lundi 2 février, 19 h 30. Nous prions pour vous. **Grand-Rue 58, 2720 Tramelan.** Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedu-salut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedu-salut.ch. **tramelan.armeedusalut.ch**.

Église Évangélique Baptiste, Oratoire Groupe d'ados:

samedi 7 février à 19 h 30 à Court

Culte des familles: dimanche 8 février à 10 h

avec Tom Voiblet, suivi d'un apéritif. **Étude biblique:** mardi 10 février à 20 h. Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 078 406 91 08, www.oratoire-tramelan.ch.

Église Évangélique du Figuier Étude biblique:

vendredi 6 février à 20 h, sur le thème Oser grandir, selon Éphésiens 4:15: En disant la vérité dans l'amour, nous grandirons à tout point de vue vers celui qui est la tête, Christ.

Via Zoom. **Culte:** dimanche 8 février à 9 h 30.

Message de Marino Junod, suivi d'un repas communautaire. **Réunion de prière:** mardi 10 février à 19 h, au Figuier. **Rencontre de prière et de partage des aînés:** mercredi 11 février à 15 h, au Figuier. **Groupes de maison:** des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. **Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan,** pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@alafree.ch. www.eglisedufiguier.ch.

Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg

Culte en allemand: dimanche 8 février, 10 h, aux Mottes, garderie, groupe juniors. **Couture:** mardi 10 février, 14 h, Mont-Tramelan. **Bible et sandwich:** mardi 10 février, 19 h au Café partage. Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.

Réformées

■ ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguel, (collaboration)

Coordination et aumônerie des homes:

Alain Wimmer, 079 240 63 16, alain.wimmer@referguel.ch.

Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catéchisme/.

Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.

f@referguel, rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. ■ CORGÉMONT-

CORTÉBERT Culte: dimanche 8 février, à 10 h, à Sombeval, sainte cène. **Prière œcuménique:**

une courte célébration selon l'esprit de Taizé

a lieu chaque mercredi, de 19 h 15 à 19 h 40, au temple de Corgémont. **Grand-Rue 40, 2606**

Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607

Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch.

Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch.

Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch.

Location de la salle

de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.

■ COURTELARY-CORMORET

Culte: dimanche 8 février, 10 h, à Saint Imier.

■ Repas des aînés de Villeret, Courtelary-Cormoret:

mardi 17 février, cure de Villeret, dès 12 h. Inscription obligatoire jusqu'au vendredi 13 février au secrétariat, 032 941 14 58. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer.

■ Réservation de la salle de paroisse:

Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch.

Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesenvillier.ch.

Permanence des services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.

■ VILLERET Moment prière et méditation:

mardi 10 février, 7 h, cure. **Repas des**

aînés de Villeret, Courtelary-Cormoret: mardi

17 février, cure de Villeret, dès 12 h. Inscription obligatoire jusqu'au vendredi 13 février au secrétariat, 032 941 14 58. **Rue Principale 35,**

2613 Villeret. **Permanence pastorale assurée**

par Solveig Perret-Almelid, 078 956 76 84.

Présidente du conseil de paroisse: Barbara

Koenig, pres.villeret@referguel.ch. Secrétaire:

ouvert le mercredi 8 h 30-11 h 30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch.

Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.

■ LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 8 février, 10 h à la salle de l'Ancre à Renan (derrière le temple) avec la pasteur Nadine Marschner. **Offres en ligne:**

textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch.

Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. **Pasteur:** Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch.

Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétaire: laferriere@referguel.ch.

Location de la paroisse: Béa Liechti, 078 811 25 64. **© pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens:** Aurore 079 308 79 91.

COURTELARY

La Poste ferme, Volg prend le relais

Malgré une mobilisation générale et de nombreuses oppositions exprimées dans toute la région, la fermeture de l'office de poste de Courtelary est désormais effective. Une décision qui continue de susciter des réactions au sein de la population.

La Poste maintient toutefois une présence dans la commune: dès le lundi 9 février, les prestations postales seront assurées par une filiale en partenariat intégrée au magasin Volg avec l'avantage d'être ouverte 6 jours sur 7.

Une offre postale complète et accessible

La filiale de La Poste chez Volg proposera les prestations suivantes:

- Expédition: lettres et colis en Suisse et à l'étranger, courriers recommandés en Suisse et à l'étranger, envoi express en Suisse, vente de timbres-poste.
- Réception: colis et lettres recommandées, deuxièmes distributions gratuites.

Services financiers:

- Paiement de factures en Suisse (CHF) avec PostFinance Card, Maestro ou V PAY
- Retrait d'espèces jusqu'à 500 francs avec la PostFinance Card (un montant minimum de 50 francs est garanti, selon l'avoir en caisse du partenaire).

Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi: 6 h-19 h non-stop.
- Samedi: 7 h-17 h non-stop.

Et rappelons que dans les localités disposant d'une filiale en partenariat, les versements et retraits d'espèces peuvent également être effectués à domicile, directement auprès du facteur, sur inscription auprès du Contact Center ou dans une filiale.



Laissez le temps au temps

Après une période d'adaptation, les habitants de Courtelary devraient progressivement s'approprier ce nouveau service. Avec la gamme complète de prestations désormais disponibles chez

Volg, il est probable que l'accueil réservé aux clients devienne plus favorable, et que les esprits s'apaisent autour de cette nouvelle organisation postale.

NL

Adieux

Avis mortuaire

Dans un monde où seul le fric compte, un service public se sent obligé d'en faire partie... Lamentations 1, versets 1 et suivants...

Les employées et employés médusés ; Les factrices et facteurs, bientôt remplacés par des drones et des robots ; Les usagers, trompés, étonnés et peu considérés, ainsi que toutes les personnes qui considéraient La Poste comme un service public sérieux et fiable, ont l'amertume de faire partie de la disparition de plusieurs

Bureaux de «La Poste»
dans la région et dans tout le pays.

En ce qui concerne le bureau de Courtelary, le corps repose au magasin VOLG, au rayon des fruits et légumes, à côté des navets.

Le dernier adieu est programmé le lundi 9 février 2026, au «Creux de Glace».

A l'issue de la cérémonie les membres du CA et leur président sont conviés à un gueuleton au cours duquel la forte augmentation du montant des jetons de présence leur sera communiquée.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser au financement du prochain programme de fermeture d'une nouvelle série d'offices postaux.

**16 communes
12 500 ménages**

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/



VILLERET
AVIS COMMUNAUX

Invitation à une séance de prévention

La Police cantonale invite chaleureusement la population de Villeret, Cormoret et Courtelary à une séance d'information et de prévention sur le thème: *Escoqueries en ligne et vols: comment se protéger?*

Au programme

- Présentation des principales formes d'escroqueries numériques (faux emails, faux supports techniques, fausses boutiques, faux policiers, etc.).
 - Conseils pratiques pour sécuriser vos appareils et vos données numériques.
 - Mesures simples pour protéger votre domicile contre les vols.
 - Temps d'échanges et questions-réponses avec les intervenants de la Police cantonale.
- Nous nous réjouissons de votre présence et de ce moment d'échange au service de votre sécurité. ■ CM

Salle Chasseral, école, Villeret
Jeudi 19 février, 19 h
Entrée libre, sans inscription

Déchets

Le Conseil municipal a pris connaissance des quantités de déchets en tonnes récoltées en 2025 à Villeret: ordures ménagères:

116,157 (-8,32 %); déchets compostables: 75,61 (-24,09 %); papiers/cartons: 27,00 (+2 %); fer/aluminium: 2,32 (+10,48 %); verre: 31,12 (-34,76 %). ■ CM

Analyse de l'eau

Voici les résultats du dernier rapport d'analyse réalisé par RuferLab, suite à notre prélèvement du 26 janvier à la rue des Longines 6: température 8,1 °C; *Escherichia coli* / germe(s) / 100 ml: 0; entérocoques / germe(s) / 100 ml: 0; germes aérobies / germe(s) / ml: 0.

Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni *Escherichia coli*, ni entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. ■ CM

Comité de jumelage

Quand la Charente rencontre le Vallon

L'association du jumelage de Villeret – Louzac-Saint-André a le plaisir d'ouvrir son shop (cognacs et pineaux des Charentes) ce samedi 7 février de 10 h à 12 h à Villeret, rue de la Vignette 4, dans le souterrain à gauche des garages. Nous nous réjouissons de votre visite! ■ LE COMITÉ DU JUMELAGE

Délégations

Dave von Kaenel participera à l'assemblée générale de la Fanfare de Villeret, le jeudi 26 février à 19 h à Villeret. Mélanie Keller-Berger participera à l'assemblée des délégués du BSJB, le mardi 25 août à 19 h à Bienné. ■ CM



Bureau de vote

Eva Spielmann, Elisa Matthey Bergundthal et Karyl Laubscher feront partie du bureau de vote du dimanche 8 mars. ■ CM

CORMORET
AVIS COMMUNAUX

Des canalisations (et une chaussée) très âgées et donc usées

En votation le 8 mars: un crédit pour refaire la Vieille-Route depuis La Peluse jusqu'aux Nioles

Le menu sera intéressant, pour les ayants droit de notre commune, le 8 mars prochain: outre l'élection complémentaire qui désignera le successeur de Luc Ummel à l'Exécutif, l'électeur se prononcera sur le crédit nécessaire pour procéder à une réfection complète de la Vieille-Route, dans sa partie ouest. On parle ici du secteur qui conduit de La Peluse à l'entrée de la rue des Nioles.

Intéressante synergie et besoin confirmé

Les canalisations des eaux usées, contenues dans le coffre de la Vieille-Route, sont très anciennes et usées; avec l'augmentation du trafic et le poids plus élevé des véhicules, la sécurité de ces canalisations n'est plus vraiment assurée.

De surcroît, les conduites qui amènent l'eau aux fontaines sont pour la plupart plus âgées encore et l'on sait que plusieurs de nos bassins peinent à être alimentés.

Or une opportunité de synergie très intéressante s'offre à la Municipalité pour effectuer ces travaux nécessaires, en collaboration avec divers partenaires, qui tous assumeront une partie du coût des fouilles.

Un BAMO au travail

Rappelons qu'en juin 2025, l'Assemblée municipale avait libéré un crédit permettant d'effectuer une étude sur ce projet. Un BAMO (bureau d'assistance au maître d'ouvrage) a conséquemment établi un cahier des charges précis, ainsi qu'un dossier destiné aux marchés publics.

C'est en synergie avec le Chauffage à distance (CàD) qui va alimenter ses clients du secteur, le Syndicat d'alimentation en eau potable Courtelary-Cormoret (SEAUCC), la Société des Forces électriques de La Goule, ainsi que les services de Swisscom et Sunrise, que ce chantier sera réalisé.

Route, éclairage et conduites

Les travaux incombant à notre commune concernent les canalisations des eaux usées, celles des fontaines (qui seront remplacées uniquement lorsque c'est nécessaire), la réfection de l'éclairage public, ainsi que celle du tapis de la route. Les travaux seront menés en deux étapes, à savoir la portion La Peluse-La Raissette probablement durant le deuxième semestre 2026, puis la portion La Raissette-Les Nioles durant l'année prochaine.

Coûts supportables

Les travaux du BAMO ont permis de chiffrer précisément ce qui devra être financé par la caisse municipale, à savoir 439 000 francs pour les aménagements routiers, 31 000 francs pour l'éclairage public et 70 000 francs pour l'alimentation des fontaines, soit un total de 540 000 francs.

Tout ce qui touche aux canalisations des eaux usées, soit un montant de 480 000 francs, sera financé par les taxes prélevées annuellement auprès des consommateurs d'eau et ne grèvera donc pas le porte-monnaie communal.

Le plan financier a tenu compte de ces travaux (y compris les intérêts induits et les amortissements comparables), et démontre qu'ils pourront être réalisés sans toucher ni à la quotité fiscale ni aux taxes pour le traitement des eaux usées.

Le crédit d'engagement total, soumis à l'électorat le 8 mars prochain, se monte à 1,02 million de francs.

Les autorités invitent chaleureusement les ayants droit à approuver cette proposition.

■ CM

VOS COMMERCES LOCAUX D'ERGUËL



Atelier du corps
Thérapies complémentaires

MÉLANIE KERNEN
Soins thérapeutiques
Réflexothérapie
www.atelierducorps.ch

FABIO MAZZOLI
Kinésiologie
Hypnose Ericksonienne
www.fabiomazzoli.ch

SYLVIE BEAUD
Pédicure en soins
079 543 62 81

Place du Marché 1, 2610 St-Imier

NAPPIOT
Sàrl
MAÇONNERIE-PAYSAGISTE
Tel. 079 107 11 35 | www.nappiot.ch
SAINT-IMIER

**Pédicure diplômée
en soins**

Place du Marché 1 • 2610 Saint-Imier
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Sylvie Beaud
079 543 62 81

BON Fr. 10.-
pour un premier soin – Non cumulable

F. Mühlheim
Aménagements extérieurs
Maçonnerie / Rénovation
Murs en pierres
079 628 52 49 / [muelheimfred@gmail.com](mailto:muehlheimfred@gmail.com)

ZAPA
Peinture Sàrl

Pointure et échafaudages
R-A. Zermatt • 2615 Sonvilier • 079 467 25 18
www.zapapeinture.ch • info@zapapeinture.ch

Claudio Gabbarini
079 679 45 59

**imprimerie
bechtel sa**

2608 Courtelary
www.bechtel-imprimerie.ch

Mobility : fin du service à Saint-Imier

Dans le prolongement de l'audit mené par Compas Management Services, le Conseil municipal a évalué, avec l'aide de ses services, l'opportunité de maintenir la disponibilité à Saint-Imier d'un véhicule Mobility. Compte tenu des coûts engendrés par ce système de voitures partagées, il a décidé d'y mettre un terme dès le 1^{er} mai 2026.

Pour rappel, le système Mobility propose un service de voitures partagées à ses abonnés qui disposent ainsi de plus de 3000 véhicules stationnés dans près de 1600 endroits en Suisse.

Une de ces voitures restera stationnée à Saint-Imier jusqu'au 30 avril. Après cette date, il n'y aura, en principe, plus de véhicule Mobility à Saint-Imier. En effet, disposer d'un véhicule Mobility à Saint-Imier implique, pour la Municipalité, de garantir le déficit d'exploitation si les locations ne couvrent pas le forfait annuel (13 700 francs) pour sa mise à disposition.

De plus, outre ses propres déplacements qui lui sont facturés (mais décomptés du forfait) pour les déplacements professionnels de ses collaborateurs, la Municipalité doit encore s'acquitter chaque année d'un montant d'environ 7000 francs.

Compte tenu de ces coûts récurrents importants, le Conseil municipal a dû se résoudre à résilier le contrat qui lie la Municipalité à Mobility. Bien que les prestations Mobility apportent entière satisfaction au quotidien, les coûts à charge de la Municipalité pour garantir le déficit d'exploitation du système Mobility à Saint-Imier ne sont plus supportables maintenant et pour les années à venir vu les difficultés financières de la Municipalité.



Le Conseil municipal regrette de ne plus être en mesure d'offrir cette prestation à ses citoyens abonnés à Mobility ainsi qu'aux personnes de passage dans la région.

Des solutions internes (mutualisation des véhicules, notamment) pour les déplacements professionnels des collaborateurs de la Municipalité seront mises en place et permettront de réaliser des économies d'échelle. ■CM

Représentations

Le 31 janvier, Corentin Jeanneret et Samuel da Silva ont participé à l'assemblée générale du Corps de Musique de Saint-Imier.

Le 20 février, Corentin Jeanneret participera à la visite des coulisses de la RTS à Lausanne, organisée par la Chambre d'économie publique Grand Chasseral. ■CM

Nonagénaire

Le 2 février, Josika Iles, conseillère municipale et Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus au home La Roseraie pour célébrer le 90^e anniversaire de Huguette Nyfeler.

Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. ■CM



ESPACE NOIR

Deux groupes, une même dérive sonore

Comme une baleine mécanique qui nagerait au milieu d'une ville engloutie, un voyage sonore dans lequel il fera bon se perdre complètement

SESAM refuse les sentiers battus de genres et de styles préfabriqués. Les cinq musiciens nous font découvrir les traces de leurs multiples errances,

leurs escapades, leurs trouvailles, leurs espoirs déçus, leurs luttes, empreintes d'émerveillement, de détermination et de révolte. Un Jazz-Punk-Noise en



résulte, percutant. À entendre, mais surtout à voir!

Animé par une volonté commune d'explorer les frontières du post-punk, du jazz et des musiques électroniques, Matsutake est fondé en 2023. Les envolées du saxophone conduisent la partie, portées par une rythmique massive. Le résultat sur scène est un minutieux mélange d'intensité et de fluidité: un rock apocalyptique où les transes organiques côtoient des textures bruitistes. Après un premier album remarqué en 2023, et un EP en 2025, le groupe prépare actuellement un nouvel album pour 2026.

ESPACE NOIR

Vendredi 6 février, 21 h
Scène d'Espace Noir, Saint-Imier
Jazz, post-punk, noise
Prix libre (conseillé 15 francs),
gratuit avec l'AG culturel



SESAM

Anniversaire

6 février 1976

50 ans d'amour, de complicité et de souvenirs partagés !

Félicitations pour ce merveilleux parcours et ce cap de l'or.
Que votre histoire continue de briller.
On vous aime très fort!

Frédéric et Sarah et leurs familles



Réclame



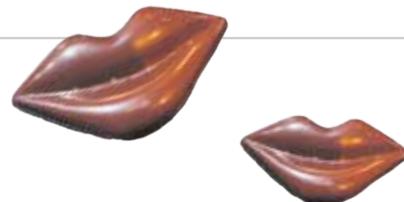
ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



Don

Le Conseil communal décide de renouveler pour l'année en cours le don de 100 francs en faveur de l'Arc Jurassien Expo 2026. ■CM

Bureau de vote

Pour les votations fédérales et communales du dimanche 8 mars prochain, le Conseil communal a validé lundi soir le bureau de vote dans la composition suivante:

Président: Detlev Augsburger; membres: Marika Baume, Séverine Berger, Christian Wittmer et Cédric Silvestri; remplaçant(e)s: Joanie Augsburger, David Singele. ■CM

En salles

AU CINÉMATOGRAFE À TRAMELAN



Marsupilami, photo: cineimage.ch

L'AFFAIRE BOJARSKI

VENDREDI 6 FÉVRIER, 17H45
LUNDI 9 FÉVRIER, 20H
MARDI 10 FÉVRIER, 17H30

De Jean-Paul Salomé avec Reda Kateb, Sara Giraudeau, Pierre Lottin. Jan Bojarski, jeune ingénieur polonais, se réfugie en France pendant la guerre. Il y utilise ses dons pour fabriquer de faux papiers pendant l'occupation allemande. Après la guerre, son absence d'état civil l'empêche de déposer les brevets de ses nombreuses inventions et il est limité à des petits boulots mal rémunérés... jusqu'au jour où un gangster lui propose d'utiliser ses talents exceptionnels pour fabriquer de faux billets. Un excellent film à suspense, Reda Kateb, brillant, joue au chat et à la souris! Un film tout en finesse et en nuances. Durée 2h09, âge 14 ans, français.

MARSUPILAMI

VENDREDI 6 FÉVRIER, 20H30
SAMEDI 7 FÉVRIER, 15H ET 20H30
DIMANCHE 8 FÉVRIER, 17H
LUNDI 9 FÉVRIER, 15H
MARDI 10 FÉVRIER, 15H

De Philippe Lacheau avec Jamel Debouze, Élodie Fontan, Tarek Boudali. Pour sauver son emploi, David accepte un plan foireux: ramener un mystérieux colis d'Amérique du Sud. Il se retrouve à bord d'une croisière avec son ex Tess, son fils Léo, et son collègue Stéphane, aussi benêt que maladroit, dont David se sert pour transporter le colis à sa place. Tout dérape lorsque ce dernier l'ouvre accidentellement: un adorable bébé Marsupilami apparaît et le voyage vire au chaos! Ce Marsupilami ravira les fans de la BD et mettra un point d'honneur à ne pas se prendre au sérieux! Le film est très bien emballé, avec de vraies idées de gags! Un film feel-good à voir en famille. Durée 1h39, âge 10 ans, français.

HOLA FRIDA

DIMANCHE 8 FÉVRIER, 14H
JEUDI 12 FÉVRIER, 15H

CINÉ-KIDS

De Karine Vézina. C'est l'histoire d'une petite fille différente. Son monde, c'est Coyoacán au Mexique. Pétillante et vibrante, tout l'intéresse. Et lorsque les épreuves se présentent, elle leur fait face grâce à un imaginaire débordant. Cette petite fille s'appelle Frida Kahlo! Une belle ode

à l'imaginaire et à la résilience! Un film poétique! Durée 1h22, âge 6 ans, français.

HAMNET

DIMANCHE 8 FÉVRIER, 20H
LUNDI 9 FÉVRIER, 17H30

De Chloé Zhao avec Jessie Buckley, Paul Mescal. Angleterre, 1580. Un professeur de latin fauché fait la connaissance d'Agnes, jeune femme à l'esprit libre. Fascinés l'un par l'autre, ils entament une liaison foudroyante avant de se marier et d'avoir trois enfants. Tandis que Will tente sa chance comme dramaturge à Londres, Agnes assume seule les tâches domestiques. Lorsqu'un drame se produit, le couple, autrefois profondément uni, vacille. Mais c'est de leur épreuve commune que naîtra l'inspiration d'un chef-d'œuvre universel. Prix du meilleur film dramatique aux Golden Globes 2026! Hamnet brille non seulement par sa narration grandiose, mais aussi par sa technique quasi parfaite. Durée 2h05, âge 12 ans, vo s.t.

UN PARFAIT INCONNU

MARDI 10 FÉVRIER, 20H
CINÉ-SPRIT

De Mangold James avec Edward Norton, Monica Barbaro, Timothée Chalamet. New York, début des années 60. Au cœur de l'effervescente scène musicale et culturelle de l'époque, un énigmatique jeune homme de 19 ans arrive dans le West Village depuis son Minnesota natal, avec sa guitare et un talent hors normes qui changeront à jamais le cours de la musique américaine. Alors qu'il noue d'intimes relations durant son ascension vers la gloire, il finit par se sentir étouffé par le mouvement folk et, refusant d'être mis dans une case, fait un choix controversé qui aura des répercussions à l'échelle mondiale... Une expérience envoûtante et exaltante. Timothée Chalamet incroyable de vérité! Le film brosse le portrait d'une génération qui provoque la contestation et force le changement! Durée 1h45, âge 12 ans, vo s.t.

LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE

MERCREDI 11 FÉVRIER, 15H
JEUDI 12 FÉVRIER, 18H

De Christophe Barratier avec Lucas Hector, Nina Filbrandt, Octave Gerbi. Pendant l'occupation allemande durant la Seconde Guerre mondiale,



AU ROYAL À TAVANNES

Programme et réservations



François, Eusèbe et Lisa, trois enfants courageux, se lancent dans une aventure secrète: résister aux nazis en plein cœur de la France. Sabotages, messages cachés et évasions périlleuses, ils mènent des actions clandestines sous le nez de l'ennemi. L'audace et l'amitié sont leurs seules armes pour lutter contre l'injustice. Sabotages, messages cachés et évasions périlleuses, ils mènent des actions clandestines sous le nez de l'ennemi. L'audace et l'amitié sont leurs seules armes pour lutter contre l'injustice. Durée 2h15, âge 8 ans, français.

À BRAS-LE-CORPS

MERCREDI 11 FÉVRIER, 18H

De Marie-Elsa Sgualdo avec Lila Gueneau, Aurélia Petit, Thomas Doret. Emma, 15 ans, enceinte après avoir été violée, défie sa communauté protestante rurale répressive pour se forger un chemin vers l'autodétermination, transformant son traumatisme en catalyseur d'émancipation tout en affrontant l'hypocrisie morale du village et le spectre de la Seconde Guerre mondiale qui l'entoure. Ce premier film de la réalisatrice défie les fantômes de la neutralité helvétique. Il a été présenté en première à la Mostra de Venise 2025! Durée 1h38, âge 12 ans, français.

LOL 2.0

MERCREDI 11 FÉVRIER, 20H

De Lisa Azuelos avec Sophie Marceau, Thaïs Alessandrin, Vincent Elbaz. Anne profite enfin de sa liberté après le départ de ses enfants. Mais tout bascule quand sa fille Louise revient vivre chez elle après un échec professionnel et sentimental. Et comme une surprise n'arrive jamais seule, son fils Théo lui annonce qu'elle va devenir grand-mère! Entre chocs générationnels, rêves en mutation et nouveaux élans amoureux... Anne comprend que la vie ne suit jamais tout à fait le plan prévu, et qu'à tout âge, on continue toujours d'apprendre à grandir. 16 ans après LOL, le film garde le mélange d'humour et de tendresse de la réalisatrice! Une comédie romantique qui fait du bien! Durée 1h45, âge 12 ans, vo s.t.

LE MAGIE DU KREMLIN

JEUDI 12 FÉVRIER, 20H

De Olivier Assayas avec Jude Law, Alicia Vikander, Paul Dano. Russie, dans les années 1990. L'URSS s'effondre. Dans le tumulte d'un pays en reconstruction, un jeune homme à l'intelligence redoutable, Vadim Baranov, trace sa voie. D'abord artiste puis producteur de télé-réalité, il devient le conseiller officieux d'un ancien agent du KGB promis à un pouvoir absolu, le futur Tsar Vladimir Poutine. Plongé au cœur du système, Baranov devient un rouage central de la nouvelle Russie, façonnant les discours, les images, les perceptions. Librement adapté du roman éponyme de Giuliano da Empoli! Ce portrait d'un conseiller discret qui a conduit Vladimir Poutine au pouvoir est fascinant! Un thriller d'une rare noirceur! Durée 2h35, âge 14 ans, vo s.t.

LA FABRIQUE DES MONSTRES

VENDREDI 6 FÉVRIER, 17H
SAMEDI 7 FÉVRIER, 17H
DIMANCHE 8 FÉVRIER, 14H

De Steve Hudson avec Asa Butterfield, Joel Fry, Rob Brydon. Dans le vieux château de Grottegno, un savant fou fabrique, rafistole et invente sans cesse des monstres farfelus. P'tit Cousu, sa toute première création oubliée avec le temps, sert de guide aux nouveaux monstres. Jusqu'au jour où un cirque débarque en ville... À la recherche d'une nouvelle attraction, son propriétaire Fulbert Montremontre tente par tous les moyens d'accéder à cette fabrique de monstres. Durée 1h31, âge 6 ans, français.

de familles de location et se glisse dans la peau d'un fils, d'un mari ou d'un père au sein des familles de ses clients. Alors qu'il les aide à combler les vides familiaux, de véritables liens se créent, brouillant les frontières entre fiction et réalité et lui apportant un nouvel éclairage sur la proximité et la cohésion. Durée 1h50, âge 6 ans, français.

DU GRAND VAL AU PETIT VAL

SAMEDI 7 FÉVRIER, 14H
DIMANCHE 8 FÉVRIER, 20H
LUNDI 9 FÉVRIER, 17H

De Francis Hengy, Jonathan Contin. Depuis trois ans, deux passionnées de nature consacrent leurs jours, leurs nuits, parfois dans des conditions météorologiques extrêmes, à explorer cette vallée riche en biodiversité sauvage. Leur quête: capturer des instants rares, des plus infimes insectes aux majestueux lynx, en passant par les rats laveurs et bien d'autres espèces discrètes. À travers leurs images, elles nous invitent à découvrir la magie d'un territoire encore préservé, à éveiller notre regard sur la richesse du vivant. Durée 1h06, âge pour tous, français.

AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

UNRWA

SAMEDI 7 FÉVRIER, 14H30

EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR

MARDI 10 FÉVRIER, 20H10

L'UNRWA, agence apolitique, s'est pourtant retrouvée au cœur des débats les plus politiques du siècle. Ce documentaire questionne son rôle complexe et raconte les crises et les drames qui jalonnent son histoire, indissociable de celle des réfugié(es) palestinien(nes). De Lyana Saleh et Nicolas Wadimoff, durée 1h10, âge 16 ans, français

De Nicolas Wadimoff, durée 2h24, âge 16 ans, vo s.t.

PROMIS LE CIEL

DIMANCHE 8 FÉVRIER, 14H30

Trois femmes et une petite fille rescapée d'un naufrage s'entraident au quotidien. Elles viennent de Côte d'Ivoire ou d'ailleurs. Elles sont pasteur, étudiante, sans-papiers ou enfant. Et elles vivent ensemble à Tunis, où elles se retrouvent dans leur église improvisée. De Erige Sehiri, durée 1h32, âge 16 ans, français.

L'AGENT SECRET

DIMANCHE 8 FÉVRIER, 17H10

JEUDI 12 FÉVRIER, 20H10

Universitaire, la quarantaine, Marcelo est recherché par la dictature militaire. C'est pourquoi il se rend à Recife, où il va trouver refuge au sein d'un réseau clandestin et retrouver son fils. Il espère se cacher et obtenir de faux papiers, mais les sbires du régime sont à ses trousses... De Kleber Mendonça Filho, durée 2h40, âge 16 ans, vo s.t.

HOLA FRIDA

MERCREDI 11 FÉVRIER, 14H20

C'est l'histoire d'une petite fille différente. Son monde, c'est Coyoacán au Mexique. Pétillante, vibrante, tout l'intéresse. Et lorsque les épreuves se présentent, elle leur fait face grâce à un imaginaire débordant. Cette petite fille s'appelle Frida Kahlo! Durée 1h22, âge 6 ans, français.

Qui vit encore, photo: firshandfilms.ch

Et d'autres films à l'affiche sur www.espacenoir.ch

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot mêlé** Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

		4		2			8
8	5		6	7		1	
					5		
2	8		4				
3			1	9	8		5
				3		8	9
		3					
9			8	4		7	3
7			5		9		

Y	D	R	Q	H	S	J	W	F	C	S	O	I	R
Z	N	A	D	C	L	Y	Q	T	N	K	R	Y	B
W	A	D	N	W	D	F	I	M	E	A	L	Z	F
Z	T	M	A	R	C	H	E	R	U	L	B	G	O
E	N	Y	I	H	X	K	V	C	H	W	A	A	X
R	O	N	B	S	S	Z	Z	P	N	O	U	P	C
U	M	M	E	M	F	P	V	O	A	X	E	G	Q
R	R	G	K	A	M	T	I	E	R	E	U	J	
I	P	E	S	B	E	D	W	R	I	F	I	M	Z
S	I	I	N	S	G	Y	R	C	Z	C	J	E	L
Z	N	Y	T	G	W	E	Y	W	H	S	L	J	V
Y	D	O	U	G	O	L	H	E	X	P	Y	Y	B
R	R	E	V	U	O	R	T	I	V				

LA VALLÉE DES ARTISANS

Une première édition au-delà des attentes

Ce marché a rassemblé 350 visiteurs, dépassant les attentes et mettant en lumière le savoir-faire local

Le 31 janvier, le marché artisanal intitulé *La Vallée des Artisans* a connu une première édition particulièrement réussie. Avec environ 350 visiteurs sur l'ensemble de la journée, la fréquentation s'est révélée supérieure aux attentes des organisateurs, confirmant l'intérêt du public pour ce type d'événement local et authentique.

Un projet porté par des jeunes

Porté par des élèves du ceff Commerce (3^e année) dans le cadre de leur projet de maturité et aidé par une quinzaine de bénévoles, l'événement s'est distingué par son ambiance conviviale, son approche humaine et la mise en valeur du savoir-faire artisanal régional.

Un lieu de rencontre entre artisans et public

Pensée comme un espace de rencontre et de partage, *La Vallée des Artisans* avait pour objectif de promouvoir le commerce local tout en créant un lien direct entre artisans et visiteurs. Les échanges ont été nombreux tout au long de la journée, tant autour des stands que lors des ateliers proposés, permettant une découverte immersive des métiers et des créations.



Un résultat financier positif et solidaire

Cette première édition, soutenue par de généreux sponsors, s'est conclue sur un résultat financier positif, avec un bénéfice d'environ 2500 francs. Celui-ci sera entièrement reversé à l'association des Petites Familles du Jura bernois, renforçant la dimension solidaire et humaine du projet.

Un bel écho auprès du public et sur les réseaux sociaux

Les artisans ont salué la qualité de l'organisation ainsi que l'intérêt marqué du public pour les produits faits main et régionaux. L'événement a également rencontré un bel écho sur les réseaux sociaux.



Vers une deuxième édition très attendue

Face à cet engouement, de nombreux visiteurs et artisans ont exprimé le souhait de voir une deuxième édition organisée.

MZ



PRO SENECTUTE

Les organisations au service des seniors sont opposées à l'initiative SSR

Avec l'initiative SSR, les seniors risquent de perdre leur voix. Elle met en danger des offres d'information pour les seniors qui sont essentielles pour l'ancrage local, le dialogue entre les générations et la participation sociale. Pour cette raison, l'AVIVO, le Mouvement des Aînés et Pro Senectute Arc Jurassien s'engagent pour le rejet de cette initiative.

Avec l'évolution démographique, le nombre de personnes très âgées augmente et, par conséquent, le besoin d'informations factuelles sur des thèmes comme la santé, la digitalisation ou les changements sociaux. Les divers canaux de la SSR répondent largement à ce besoin et sont donc indispensables pour les personnes âgées. Ils leur donnent une voix et servent de médiateur entre les générations, ce qui est important à une époque où la polarisation médiatique entre les jeunes et les seniors ne cesse de croître. Pour nous, il est clair qu'un service public qui atteint tout le monde ne va pas de soi – mais qu'il s'agit d'une valeur à protéger. C'est la raison pour laquelle nous nous engageons contre l'initiative SSR.

Assurer un accès équitable à l'information

Selon l'étude Digital Seniors 2025 de Pro Senectute Suisse, 11 % des seniors

à l'âge de la retraite n'utilisent pas internet. De nombreuses personnes très âgées ne disposent que de compétences numériques limitées. Pour elles, la radio et la télévision sont et restent essentielles pour accéder à l'information.

Une réduction massive du soutien financier mettrait en péril cet accès pour de nombreux seniors. La transmission d'informations sur les canaux de la SSR garantit que toutes les générations ont accès à des informations de qualité, indépendamment de leur âge, de leur revenu ou de leurs affinités avec la technologie. Contrairement à la SSR, les diffuseurs purement commerciaux visent en premier lieu l'audience, ainsi que l'attractivité des groupes cibles. Or les personnes âgées ne font pas partie du groupe cible principal – leurs besoins en matière d'information seraient par conséquent négligés.

Un service public fort reste indispensable pour garantir un accès équitable à l'information dans une société vieillissante.

Renforcer l'ancrage local et la diversité culturelle

Pour les personnes âgées en particulier, il est important que la couverture médiatique ait un ancrage local afin qu'elles restent reliées à leur région. Une réduction marquée du budget de la SSR toucherait particulièrement durement les programmes locaux et les formats rassembleurs dans les domaines de la culture, de la formation et de la santé. En outre, la SSR veille à ce que les informations soient facilement accessibles à tout le monde, que ce soit à la radio, à la télévision ou en ligne. Nous saluons donc la récente décision de la SSR de diffuser à nouveau ses programmes radio sur la FM. ■ PRO SENECTUTE

PARTI SOCIALISTE TRAMELAN

Non à l'initiative SSR 200 francs ça suffit

Le Parti socialiste de Tramelan se rallie sans l'ombre d'une hésitation aux Chambres fédérales et au Conseil fédéral dans leur volonté de faire barrage au démantèlement de la SSR. L'initiative 200 francs ça suffit ! s'inscrit à nous faire croire qu'un service public comme la SSR peut se passer de la moitié de son budget sans que ce soit porté atteinte ni à la qualité de ses programmes informatifs, ni à la couverture de toutes les régions de la Suisse. La Suisse est un équilibre qui doit sans cesse être consolidé, qui a besoin d'institutions fortes, capables de rassembler au-delà des langues, des cultures, et des différences villes-campagnes. Il n'y a qu'à penser au récent drame de Crans-Montana et à l'importance de la cérémonie de deuil national retransmise en direct sur toutes les chaînes de la SSR. Le pays, et bien au-delà de nos frontières, a eu besoin d'un temps de recueillement collectif et de paroles sensibles et réfléchies pour dépasser l'horreur des images diffusées en boucle sur toutes les chaînes privées et les réseaux sociaux. La SSR a contribué de manière magistrale à cette retransmission qui a permis de faire preuve de dignité et de compassion humaines. Seule la SSR était capable d'avoir les équipes professionnelles mobilisables, en quelques jours, pour réaliser cette retransmission.

Les initiateurs nous annoncent qu'il suffira que la SSR renonce aux扩散 sports, aux soutiens à des productions cinématographiques, et à toutes émissions scientifiques ou de divertissement pour s'en sortir avec une redevance à 200 francs. Et qu'en sera-t-il pour nous téléspectateurs ? Serons-nous contraints de payer des abonnements à des chaînes privées pour assister au géant d'Adelboden et à la descente du Lauberhorn ? Abonnements qui, finalement, coûteront bien plus que la redevance et qui nous lieront à des chaînes privées

aux orientations problématiques. Devrons-nous renoncer à des films ou à des séries, qui mettent en valeur notre identité, notre histoire, nos spécificités tout en les questionnant, et qui s'insèrent dans le paysage audiovisuel européen ? Voulons-nous simplement voir la réalité audiovisuelle helvétique disparaître et laisser place à une chaîne d'informations en continu ?

La SSR est un joyau de la Suisse, qui s'est construit au cours des décennies. Elle a été portée par nos parents et grands-parents, et nous serions la génération qui lancera son démantèlement ? Actuellement, sous l'autorité du Conseil fédéral, la SSR fournit un grand effort d'économies, de restructuration, de partage de synergies entre ces différentes régies. Cette initiative a peut-être servi d'aiguillon. Son rôle se termine ici, cela suffit !

Notre région a la chance d'être représentée par des journalistes SSR de qualité, il suffit de penser à Fanny Zürcher (Téléjournal) ou à Thibaut Schaller (Forum), qui font rayonner, en toute connaissance de cause, le Grand Chasseral et Bienne. Nous sommes fiers de notre SSR et tenons à la qualité d'un service public, un des piliers de notre démocratie.

PARTI SOCIALISTE TRAMELAN



CONCOURS

Chasse aux chocolats

Saurez-vous retrouver les chocolats qui se sont cachés dans nos pages ? 5 magnifiques prix sont à gagner ! Pour participer, il vous suffit de compter le nombre de chocolats trouvés dans cette édition (*Feuille d'Avis du District de Courtelary* N°5 du vendredi 6 février) et de nous retourner le coupon de participation rempli.

*Coupon de participation

Le coupon de participation doit nous être remis au plus tard le jeudi 12 février à 12 h, par mail à concours@bechtel-imprimerie.ch ou par courrier à Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. Le tirage au sort aura lieu le jeudi 12 février et les gagnants seront contactés dans l'après-midi. La remise des prix aura lieu le samedi 14 février à 11 h à la Chocolaterie (Grand-rue 48, 2608 Courtelary).

Bonne chance à tous ! ■ FADC

Coupon de participation à découper*

Nombre de trouvés :
Le chocolat ici présent sert d'exemple et ne doit pas être compté dans la chasse !

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA, lieu :

Téléphone :

email :

AVIS MORTUAIRE



La Chorale ouvrière de Tramelan
a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Fritz Fankhauser**

Membre fidèle de la société et ami regretté

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Le comité

REMERCIEMENTS

Vos cartes, vos messages, vos visites, vos gestes et vos attentions nous apportent force et courage au quotidien pour apprendre à vivre sans la chaleureuse présence d'

Antonio Calabria

Pour votre présence et votre précieux soutien, infiniment merci.
Nous garderons chacun de vos témoignages dans notre cœur.

Sa famille

AVIS MORTUAIRE



Les membres de la société de chant Chandor ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Fritz Fankhauser**

Membre fondateur, Président 2018-2026 et ancien caissier

Le Chandor souhaite par la présente s'associer à la douleur de la famille et lui assurer son soutien.

AVIS MORTUAIRE

*Voici le Dieu qui m'a sauvé;
je me sens en sécurité, je n'ai plus peur.
Ma grande force, c'est le Seigneur;
il est mon sauveur.*

Esaïe 12:2

Ses enfants:	Fabienne et Fernand Opplicher-Broggi Michel et Mery Broggi-Zanella John et Nadine Broggi-Klavy
Ses petits-enfants:	Aurélie et Denis Lorraine et Jimmy David et Jessica Laura et Tristan Elisa et Raphael Jessica Milena Vanessa

Ses arrière-petits-enfants: Evan, Louanne, Naomi, Charles, Dan, Jules, Liem, Léon, Louise et Eléa

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame
Georgette Broggi-Nicolet**

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie qui s'est endormie paisiblement dans sa 93^e année.

Corgémont, le 28 janvier 2026

Home Hébron à Courtelary

Adresse de la famille: Fabienne Opplicher-Broggi
Chemin des Pins 4
2606 Corgémont

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Un merci particulier à la direction et au personnel du home Hébron pour leurs bons soins et bienveillance.

En sa mémoire la famille fera un don aux Petites Familles.

Cet avis tient lieu de faire-part

Réclame

**POMPES FUNÈBRES
DU
BAS-VALLON**

Boder Fabrice, 2534 Orvin
032 358 12 30 - 079 408 31 46

4L TROPHY JBAIDE

Deux jeunes du Jura bernois en route pour le désert marocain

Tom et Damien, un étudiant et un paysagiste du Jura bernois, se lancent dans l'aventure du 4L Trophy.
Un raid humanitaire et solidaire de 10 jours dans le désert marocain, qui se dispute uniquement en Renault 4L.
Au cours de l'année 2025, les deux compères ont restauré eux-mêmes leur Choupette,
un véritable défi technique pour les deux amis, qui n'avaient aucune connaissance mécanique au moment de se lancer.

Ils ont 23 et 24 ans, une vieille Renault 4L et un rêve: participer au 4L Trophy 2026, le plus grand raid étudiant d'Europe. Deux jeunes de Corgémont (BE), Tom Bühlmann et Damien Tschan, réunis sous le nom de Chasseral Racing, s'élanceront le 15 février pour un périple de plus de 10 000 km à travers la France, l'Espagne et le Maroc. Dans un premier temps, l'équipage 373 du 4L Trophy se rendra à Biarritz pour les derniers contrôles le 18 février, avant de prendre le départ officiel le lendemain, aux côtés de plus de 1000 autres équipages étudiants. Leur destination: Marrakech. Au menu, 10 jours de course, 6000 km de route, de pistes et de poussière à parcourir à l'aide d'une boussole et d'un roadbook. Le gagnant de cette course sera celui qui fera le moins de kilomètres possible.

Une 4L sauvée de la casse et remise à neuf

Leur fidèle compagne de route s'appelle Choupette. Tom et Damien l'ont achetée il y a pile un an à l'état d'épave. En 12 mois, cette Renault 4 de 1982 a été entièrement restaurée par leurs soins. Ni Tom ni Damien n'avaient de connaissances en mécanique. Il a donc fallu tout apprendre sur le tas, grâce à des tutoriels YouTube, des forums de passionnés et beaucoup de patience.



À moins de deux semaines du départ pour Biarritz, Tom et Damien s'attellent aux derniers détails

« On voulait faire cette aventure à 100 %. C'est pour ça qu'on tenait à reconstruire Choupette de nos propres mains », raconte Damien, aujourd'hui incollable sur le fonctionnement du moteur de sa 4L. « C'est aussi important pour nous de la connaître sur le bout des doigts, comme ça, si on a une panne dans le désert, on saura où chercher », complète Tom, qui a aussi dû gérer tout le travail administratif.

Au total, les deux aventuriers ont passé plus de 700 heures à restaurer toute la mécanique et la carrosserie de Choupette, sans compter la recherche de sponsors et de donateurs.

Un projet local pour un impact global

Pour porter ce projet, les deux amis ont créé l'association JbAide. Avec elle, ils sont en quête de sponsors et de dons

pour mener à bien ce projet. Avec un budget initial de 12 600 francs, ils ont pu compter sur la générosité de leur entourage et des habitants du Jura bernois et sur le soutien des entreprises de la région. « Cet argent est nécessaire pour, dans un premier temps, restaurer notre véhicule, mais aussi pour l'inscription au raid, qui représente un quart de notre budget, et pour financer les dons aux associations partenaires du 4L Trophy », explique Tom, qui est aussi le président de JbAide. L'objectif des deux compères, c'est de montrer que le Jura bernois est une région solidaire. « En plus de pouvoir apporter du matériel scolaire au Maroc, d'aider à financer des écoles dans le désert du Sahara et de soutenir la Croix-Rouge française, on veut aussi avoir un impact dans la région », précise Damien. Ainsi, les deux vingteneurs promettent qu'une partie des dons sera reversée à une association qui œuvre dans le Jura bernois.

La population a d'ailleurs été très réceptive au projet: « Beaucoup de gens nous ont soutenus et on croise beaucoup de gens qui prennent des nouvelles de Choupette », sourit Tom. « La confiance et l'engouement des gens, c'est aussi ce qui nous a aidés à rester motivés », admet Damien. ■ TB ET DT



Chaque étape de la restauration nous approchait un peu plus de notre objectif final, comme ici l'étape de la peinture



Même sans connaissance, Tom et Damien ont réussi à restaurer la carrosserie et la mécanique de Choupette

39^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION NE-JU-JB DE L'ASMP

Une section tournée vers l'avenir et la relève musicale

Le 31 janvier, la section NE-JU-JB de l'Association Suisse de la Musique Populaire (ASMP) a tenu sa 39^e Assemblée générale dans le cadre convivial de l'Hôtel Café et Bistrot de la Gare à Saignelégier. Les membres ont répondu présents en nombre pour ce rendez-vous annuel, qui a su allier bilan associatif, projets futurs et moments musicaux partagés.

La présidente est revenue sur les temps forts de l'année écoulée, marquée par une dynamique positive au sein du comité, une augmentation réjouissante du nombre de membres ainsi qu'une présence renforcée de la section lors de diverses manifestations folkloriques régionales. Grâce à des finances saines et à l'engagement constant des bénévoles, la section peut envisager l'avenir avec sérénité.

Une attention toute particulière a été portée aux activités à venir. La section poursuivra son engagement en faveur des jeunes musiciens,



Tous les musiciens présents ont joué ensemble dans un bel esprit de camaraderie

notamment à travers l'organisation d'une stubete JUMU, mise sur pied conjointement avec la section bernoise. Spécialement pensée pour la relève, cette rencontre favorisera les échanges intergénérationnels, le partage musical et la transmission du folklore. Elle se déroulera le 29 mai au Fumoir de Champoz (BE). Le soutien financier aux jeunes musiciens demeure par ailleurs un pilier essentiel de l'action de la section.

Parmi les projets phares de l'année figure également la traditionnelle Fête de la musique populaire à Alle qui se déroulera le 26 avril prochain. Des formations telles que Zmoos-Art, L'Englerkapellä ou encore Les Suiss'mélodie s'y produiront. Cette année encore se poursuit également la collaboration avec l'Hôtel Chasseral. Fort du succès rencontré lors de la précédente édition, une nouvelle journée folklorique est d'ores et déjà programmée pour le 13 juin. Organisé dans un

cadre emblématique du Jura bernois, cet événement vise à faire rayonner la musique populaire suisse tout en offrant au public des moments conviviaux et authentiques au sommet.

Les rapports statutaires ont ensuite été présentés et acceptés, avant qu'un moment de recueillement ne soit observé en mémoire des membres disparus.

La partie officielle s'est conclue dans une atmosphère détendue, laissant place à la musique. L'orchestre Amicale de la Vue a animé l'apéritif, puis les musiciens présents ont prolongé la soirée lors d'une stubete spontanée, jouant ensemble tout au long de la soirée dans un bel esprit de camaraderie.

Cette 39^e Assemblée générale a ainsi confirmé la vitalité de la section NE-JU-JB de l'ASMP, son attachement aux traditions et sa volonté affirmée de soutenir l'avenir de la musique populaire suisse, notamment à travers la jeunesse et des projets fédérateurs. ■ SB

ASSOCIATION SUISSE DE LA MUSIQUE POPULAIRE

Une journée riche en musique et en partage

La Stubete de Nods 2026

Le dimanche 1^{er} février, la halle de gymnastique de Nods a une nouvelle fois résonné au son de la musique populaire à l'occasion de la Stubete de Nods. Malgré un épais brouillard enveloppant le village, l'ambiance à l'intérieur était chaleureuse, vivante et profondément conviviale.

Pour cette édition 2026, la Stubete a accueilli sept orchestres, en plus de l'orchestre de base, le trio Zmoos, offrant au public une belle palette de musiciens, allant des plus aguerris aux débutants. Fidèle à l'esprit de la Stubete, la rencontre a mis en avant la diversité musicale, la spontanéité et surtout le plaisir de jouer ensemble.

C'est le trio Zmoos qui a lancé les festivités, donnant le ton d'une journée placée sous le signe du partage et de la tradition. Tout au long de la journée, des formations comme Les

Colisses du Haut, Patrick Lamercier au cor des Alpes, Jura Buebe, ainsi que de nombreux autres musiciens, se sont succédé sur la scène pour jouer ensemble, comme le veut la tradition de la Stubete.

Plus qu'une simple succession de concerts, la Stubete de Nods reste un espace d'échange intergénérationnel. Cette atmosphère libre et authentique fait toute la richesse de la manifestation.

L'organisation a parfaitement fonctionné tout au long de la journée, contribuant à faire de cette édition 2026 une belle réussite, riche en émotions, en rencontres et en musique populaire. Une Stubete fidèle à ses valeurs, qui confirme une fois encore l'importance de ces rendez-vous pour faire vivre et transmettre les traditions musicales. ■ ASMP



Pour le plus grand bonheur des adeptes de musique populaire



Apéritif musical

RECETTES D'ICI

Menu de la Saint-Valentin

Crostini à la feta, grenade et thym ② ⑩ ③
et cocktail clémentine et romarin ② ⑯ ① ⑫



INGRÉDIENTS

Crostini
6 tranches de baguette
100 g feta
½ grenade, les graines
Fuitures
1 cs miel
6 petites branches de thym
½ citron, le zeste râpé
Poivre du moulin

PRÉPARATION

Crostini: dorer les tranches de baguette dans le grille-pain et laisser refroidir. Émietter la feta avec une fourchette et la répartir sur les toasts ainsi que quelques graines de grenade.

Finitions: verser un filet de miel sur chaque crostini, décorer avec le thym, un peu de zeste de citron et terminer par un tour de moulin à poivre.

INGRÉDIENTS

Sirup clémentine et romarin
2 branches de romarin
1 clémentine, le zeste
1 dl eau
100 g sucre
Cocktail
1 citron vert, le jus
1 clémentine, le jus
1 bouteille de Prosecco ou de Champagne

PRÉPARATION

Sirup: effeuiller le romarin et le hacher grossièrement. Laver la clémentine et prélever le zeste à l'aide d'un économe. Réserver tout. Verser l'eau et le sucre dans une petite casserole et porter à ébullition. Retirer du feu, ajouter le romarin et les zestes de clémentine. Mélanger et laisser refroidir. Couvrir et réserver une nuit au frais.

Cocktail: le lendemain, au moment de servir, filtrer le sirop clémentine-romarin, peler à vif une clémentine et en prélever les filets. Dans 2 flûtes à champagne, verser 1 cs de sirop clémentine-romarin, 1 cs de jus de citron vert, 2 cs de jus de clémentine et ajouter 1-2 filets de clémentine. Terminer par le Prosecco ou le Champagne.

Servir sans attendre.

Huitres gratinées au champagne ② ⑩ ⑮

INGRÉDIENTS

Sabayon
1 jaune d'œuf
½ dl Champagne
50 g beurre fondu
Sel et poivre de Cayenne
Garnitures
10 g beurre
½ échalote ciselée
80 g épinauds en branche décongelés
20 g carotte et 20 g céleri pelés et coupés en très petites brunoises (2 mm de côté)
½ dl crème entière (35 %)
Sel et poivre du moulin
Fuitures
12 huîtres et gros sel

PRÉPARATION

Sabayon: verser le jaune d'œuf et le champagne dans un saladier et le déposer au-dessus d'un bain-marie chaud. Fouetter jusqu'à obtention d'une mousse épaisse. Toujours au bain-marie, ajouter en fouettant, le beurre liquide en plusieurs fois en montant la sauce, comme pour une mayonnaise. Assaisonner et réserver.

Garnitures: fondre le beurre dans une casserole et y faire revenir l'échalote ciselée pendant 1-2 minutes. Ajouter les épinauds et étuver quelques minutes. Assaisonner et réserver sur feu minimum. Fouetter la crème et la réserver.

Finitions: ouvrir les huîtres en prenant soin de recueillir le jus. Détacher les

huîtres et les verser dans une casserole avec le jus. Nettoyer et brosser soigneusement les coquilles du dessous (creuses). Déposer un peu d'épinards dans chaque coquille. Chauder très légèrement huîtres et jus. Les égoutter puis les disposer sur les épinauds. Mélanger délicatement le sabayon, la crème fouettée, la brunoise de céleri et carotte, 1-2 cs de jus d'huîtres et 2 cs de Champagne.

Préchauffer le four avec la position gril. Dans une plaque à gâteau, verser 1-2 cm de gros sel. Déposer les coquilles sur ce lit de gros sel et enfourner pour 1-3 minutes sous le gril du four, le temps de colorer le sabayon.

Servir sans attendre.

Crostini à la feta, grenade et thym
Cocktail clémentine et romarin

Huîtres gratinées au Champagne

Médaillons de filet de bœuf,
sauce beurre noisette et soja

Tarte à la mangue

Médaillons de filet de bœuf,
sauce beurre noisette et soja ② ⑯ ④ ⑥



INGRÉDIENTS

Viande
1 cs huile pour la cuisson
2-4 médaillons de filet de bœuf
Sel-poivre du moulin

Sauce
1 dl eau
40 g beurre
1 cs sauce soja
Poivre du moulin

Fuitures
Fleur de sel

PRÉPARATION

Viande: préchauffer le four à 75°C et y glisser trois assiettes. Chauffer fortement l'huile dans une poêle. Assaisonner les médaillons avec sel et poivre du moulin et les saisir à feu vif; 2-3 minutes de chaque côté, suivant l'épaisseur. Retirer la viande et la laisser reposer sur une assiette au four, le temps de préparer la sauce.

Sauce: déglacer le fond de poêle avec 1 dl d'eau, bien gratter les sucs et réserver ce jus. Dans une petite casserole, chauffer le beurre, à feu moyen, jusqu'à coloration noisette. Hors du feu, ajouter la sauce soja et 1-2 cs du jus de déglacage. Émulsionner à l'aide du mixer plongeant. Pivrer et réserver.

Finitions: couper les médaillons en 3-4 tranches et les dresser sur assiettes chaudes avec la garniture de son choix. Ici, de la purée de patate douce (peeler 500g patates douces, les couper en cubes, les cuire à l'eau bouillante salée, les réduire en purée, affiner avec un peu de beurre ou d'huile d'olive et assaisonner avec sel et poivre) et quelques petites feuilles d'épinard. Saupoudrer la viande d'une pincée de Fleur de sel.

Remarque: servir la sauce tiède, car elle contient passablement de beurre. Trop chaude elle ne sera pas emulsionnée et trop froide le beurre va figer.

Tarte à la mangue ⑧ ⑯ ⑮



INGRÉDIENTS

Fond
70 g biscuits au beurre (type sablés)
30 g beurre fondu
15 g graines de sésame (noir ou blanc ou un mélange des deux)
1 pincée Fleur de sel

Crème à la mangue
2 mangues (env. 500g)
100 g fromage frais type Philadelphia
½ citron vert, zeste râpé et jus
30 g sucre
1 œuf
½ cs maïzena

Fuitures
½ citron vert, le zeste

PRÉPARATION

Fond: moudre finement les biscuits dans un hachoir électrique ou les glisser dans un sachet en plastique et écraser finement au rouleau à pâte. Verser cette poudre dans une terrine. Ajouter et mélanger le reste des ingrédients puis verser dans un moule à charnière de 18 cm Ø, garni d'un papier de cuisson. Bien tasser la masse à l'aide d'un verre. Réserver au frais.

Préchauffer le four à 160°C.

Crème à la mangue: peler les mangues. Prélever la chair de chaque côté du noyau et la réserver. Récupérer la chair sur le noyau et la déposer dans un récipient à bord haut. Ajouter le jus de citron vert et le sucre. Réduire en une fine purée. Passer au travers d'une passoire afin d'éliminer les fibres. Ajouter le fromage frais, la maïzena et le zeste de citron vert. Fouetter vivement puis verser sur le fond de biscuits.

Cuisson: à 160°C, 50-60 minutes, dans le bas du four. Ne pas s'étonner si du beurre fond et s'échappe partiellement du moule.

Pendant ce temps, préparer la décoration. Couper en très fines lamelles

la chair de la mangue. Couvrir d'un papier film et réserver au frais.

Sortir la tarte du four et la laisser refroidir sur une grille.

Finitions: en partant du centre, disposer les lamelles de mangue en forme de rose sur la tarte. Râper quelques zestes de citron vert directement sur les lamelles de mangue.

Servir sans attendre ou réserver au frais.

Les ingrédients sont disponibles
chez les producteurs ou commerçants locaux

Rubrique offerte par

SCHWAB
Gemüse + Früchte
2577 Siselen

Mardi et vendredi
au marché à Saint-Imier

+41 32 396 10 20 • WhatsApp 079 432 07 58
info@schwab-gemuese.ch • www.schwab-gemuese.ch

Agenda**VENDREDI 6 FÉVRIER**

- Les 25 ans du Florisa, Orvin
- SESAM et Matsutake, jazz, post-punk, noise, Espace Noir, Saint-Imier, 21h

SAMEDI 7 FÉVRIER

- Bourse d'oiseaux, salle polyvalente, Cormoret, 9h-18h
- Exposition de Patchwork, Challenge 2025, centre communal, Pery, 10h-18h
- Les 25 ans du Florisa, Orvin

DIMANCHE 8 FÉVRIER

- Bourse d'oiseaux, salle polyvalente, Cormoret, 9h-15h
- Super loto du Corps de musique de Saint-Imier, salle de spectacles, Saint-Imier, 16h
- Exposition de Patchwork, Challenge 2025, centre communal, Pery, 10h-17h
- Folle Amanda, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 17h

VENDREDI 13 FÉVRIER

- Folle Amanda, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20h15
- Monoaxes en concert, Bison Ranch, Les Prés-d'Orvin, dès 20h30

SAMEDI 14 FÉVRIER

- Folle Amanda, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20h15

DIMANCHE 15 FÉVRIER

- Folle Amanda, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 17h

JEUDI 19 FÉVRIER

- Lecture Au cœur de la bête, Lorrain Voiard, CCL, Saint-Imier, 19h30

VENDREDI 20 FÉVRIER

- Folle Amanda, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20h15

SAMEDI 21 FÉVRIER

- Carnaval de rue, Orvin
- Folle Amanda, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20h15

DIMANCHE 22 FÉVRIER

- Tricot-thé, librairie Espace Noir, Saint-Imier, 15h-17h
- Folle Amanda, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 17h

MERCREDI 25 FÉVRIER

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, 17h-18h

JEUDI 26 FÉVRIER

- Folle Amanda, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20h15

VENDREDI 27 FÉVRIER

- Vernissage de l'exposition Pistes vertes, de Charlène Mamie, CIP, Tramelan, 18h30
- Théâtre, Cie miette des mots, Vous croyez qu'il respire encore? CCL, Saint-Imier, 20h30
- Folle Amanda, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20h15

EXPOSITIONS

- Peintures Une année d'escapades de May Lachat, CIP, Tramelan, jusqu'au 20 février. Lundi-vendredi, 8h-20h, samedi 14h-20h, dimanche fermé
- Culture(s) de vies, photos de Frédéric Palladino, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 8 mars, mercredi-vendredi 14h-18h, samedi-dimanche 14h-17h
- Peintures de Rosemarie Favre, restaurant de l'hôpital de Saint-Imier, jusqu'à fin mars, lu-ve 8h30-17h, sa-di 9h-17h
- Photographies de Charlène Mamie, Pistes vertes, CIP, Tramelan, du 27 février au 2 avril, lu-ve, 8h-20h, sa 14h-20h, di 14h-17h

Réclame

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 8h 30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h 30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Pery-La Heutte, 032 485 01 53, avs@perly-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lundi: 8h 30-11h 30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h 30-11h 30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Corméont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h 30-16h 30, jeudi: 9h 30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Lundi: 8h-11h 45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mardi et mercredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch.

MONT-TRAMELAN Lundi: 16h-18h, Métaire des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h 30-18h 30), mercredi: 10h-30-12h, vendredi: 10h-30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h 30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h 30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Pery-La Heutte, 032 485 01 50, commune@perly-laheutte.ch, www.perly-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h 30-18h 30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h 30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h 30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 47, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 10h-12h et 16h 30-18h, mardi et jeudi: 10h-12h et 16h 30-17h 30, mercredi et vendredi, seulement sur rendez-vous pris préalablement par téléphone ou par courriel, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h 30-17h 30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h 30-15h 30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche Les Razmokets: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil Aux Pruels: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h 45 et 14h-16h 45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h 45, jeudi: 9h-11h 45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Lundi: 9h-12h, 15h 30-17h 30, mardi-jeudi: 9h-12h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs**BIBLIOBUS UPJ**

CORGÉMONT Mardi 3 mars: 14 h 30-16h 45, gare. **FRINVILLIER** Mardi 17 février: 16h-16h 45, entrée du village. **LA FERRIÈRE** Samedi 7 février: 9h 45-11h 45, commune. **ORVIN** Mardi 17 février: 17h 30-19h 30, place du village. **PLAGNE** Vendredi 20 février: 17h 30-19h 15, ancienne école primaire. **ROMONT** Vendredi 20 février: 16h-17h, entrée du village. **SONCEBOZ** Mardi 24 février: 16h 30-19h 30, commune. **VAUFFELIN** Vendredi 20 février: 14h 30-15h 30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

CORMORET Bibliothèque Mardi: 17h-18h 30, collège, 2612 Cormoret. **CORTÉBERT** Bibliothèque Mercredi: 13h 30-14h et 19h 30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert.

COURTELARY Bibliothèque Lundi: 15h-17h 30, mardi: 16h-19h, mercredi: 15h-17h, jeudi: 15h-16h 30, vendredi: 9h 30-10h 30, collège, 2608 Courtelary. **PÉRY-LA HEUTTE** Bibliothèque Lundi: 15h 15-17h 15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Pery-La Heutte. **SAINT-IMIER** Espace Jeunesse Erguel Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h 30-17h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h 15-18h 30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h 15-21h 30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, **espacejeunesse.erguel**, **Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610**. **TRAMELAN** Action Jeunesse Régionale (AJR) Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corméont, 079 797 33 53, e.r.m.geiser@bluewin.ch. **SAINT-IMIER** Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE) Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

COURTELARY Chez Camille Bloch Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h 30-18h (dernière entrée à 16h 30). Le Shop et Le Bistrot: mercredi-dimanche 9h 30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche 9h 30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h 30-12h 15 et 13h 30-18h 30, samedi: 8h 30-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corméont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h 15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym,

2612 Cormoret, 079 759 62 42 (Isabelle Bouvet).

COURTELARY Gym dames: lundi 19h 30-20h 30, salle de gym, 2608 Courtelary, 079 228 75 03 (Doris Bordichini). Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. **ORVIN** Lundi: 16h 30, halle, 2534 Orvin. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h 15, halle de Péry, 2603 Pery-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Pery-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. **PLAGNE** Lundi: 19h 45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h 30-20h 30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfit-sonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ) Mardi et jeudi: 15h-18h 30, mercredi: 13h 18h 30, vendredi: 15h-22h 30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. **SAINT-IMIER**

Espace Jeunesse Erguel Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h 30-17h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h 15-18h 30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h 15-21h 30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, **espacejeunesse.erguel**, **Espace Jeunesse D'E**

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

La première équipe au pied du mur

Battue lors du premier acte de la série, la première du HC Saint-Imier n'a plus le droit à l'erreur et joue sa saison sur les prochains matchs



Cindy Joray parmi les jeunes Bats, des sourires jusqu'aux oreilles

C'est le principe de la série en trois matchs, un faux pas et on est déjà dos au mur. C'est malheureusement ce qui est arrivé à la première équipe du HC Saint-Imier. Les Imériens se sont laissé submerger dans le premier vingt affichant un passif de trois à rien. Ils ont bien tenté un retour dans la période intermédiaire, mais ce fut trop tard.

Donc une défaite mardi et les gars de Laurent Zingg seront en vacances, ou alors ils prolongeront l'espoir de passer en demi-finale jusqu'à jeudi, donc hier soir.

C'est le premier scénario qui s'est joué lors de l'ultime match de leur saison, une trop courte saison. Les Imériens ont pourtant bien entamé la rencontre en ouvrant rapidement le score par Ludovic Schneider, qui fut par ailleurs nommé meilleur joueur des siens au terme d'un match engagé.

Les visiteurs prirent le large dans la seconde période où ils passèrent

trois filets à une formation locale trop fébrile. Pas assez efficace aussi en supériorité numérique, le HC Saint-Imier a manqué de ressource pour retourner la situation.

Cindy Joray d'une école à l'autre

Séduisante joueuse du CP Berne, Cindy Joray a quitté la classe où elle enseigne pour rejoindre l'école de hockey du HC Saint-Imier. Histoire de prodiguer son savoir en termes de hockey sur glace plutôt que les classiques du programme scolaire. À voir les sourires de ses hockeyeurs, ils ont apprécié la leçon.

Les Jeux Olympiques à la buvette des Bats

Les matchs de hockey sur glace seront retransmis au Bats-Club. Du samedi 7 février à 21 h 10 pour Suisse-Canada avec une soirée raclette jusqu'au dimanche 22 février jour de

la finale, d'autre repas sont proposés allant de la fondue au tartare et grillade. Ne manquez pas de venir partager un bon moment. Un nouvel écran a été installé pour que vous ne loupez rien des JO tous sports confondus lorsque la buvette est ouverte.

Programme matchs hockey : samedi 7 février (f) Suisse - Canada, match 21 h 10, soirée raclette ; lundi 9 février (f) Suisse - USA, match 20 h 40, soirée fondue ; mardi 10 février (f) Suisse - Finlande, match 21 h 10, soirée fondue ; jeudi 12 février (h) Suisse - France, match 12 h 10, repas fondue, sur réservation sur info@sainti-bats.com ; vendredi 13 février (h) Finlande - Suède, match 12 h 10, repas fondue, sur réservation sur info@sainti-bats.com ; vendredi 13 février (h) Suisse - Canada, match 21 h 10, repas raclette ; dimanche 15 février (h) Suisse - Tchéquie, match 12 h 10, grill'n'bat's ouvert ; jeudi

19 février (f) finale, match 19 h 10, repas fondue ; vendredi 20 février (h) demi-finale, match 16 h 40 et 21 h 10, soirée tartare, sur réservation sur info@sainti-bats.com ; dimanche 22 février (h) finale, match 14 h 10, repas fondue.

Diffusion des JO durant les ouvertures de la buvette : lundi au jeudi dès 17 h, vendredi dès 15 h 30, samedi et dimanche dès 9 h. Aussi disponible : petit snack et pizzas.

Demain c'est soupe aux pois

Dès 10 h-10 h 30, elle vous attend sur la place du 16 Mars, à déguster sur place ou à l'emportée, elle aura été concoctée pour vous depuis les premières heures. Prenez vos récipients pour vos grandes commandes.

Nouvelle vague de fondues des Bats

Vous l'avez appréciée en décembre, vous allez vous régaler à l'approche

du printemps. Est-ce qu'il y a une chose plus conviviale qu'une fondue ? Certainement, mais seules les fondues des Bats vous permettront d'évoquer le passé et le futur de votre club tout en le soutenant.

Les commandes sont à remettre à nos joueurs, nos membres, à la buvette, jusqu'au 19 février avec une livraison au 28 du même mois.

GD

2^e I. Saint-Imier – Franches-Montagnes.....	3-6
2^e I. Franches-Montagnes – Saint-Imier.....	7-4
Filles Saint-Imier – Country Girls.....	3-1
U18 Université Neuchâtel – Saint-Imier.....	0-7
U16 Saint-Imier – Fleurier.....	5-6
U14 Fleurier – Saint-Imier.....	2-11

DIMANCHE 8 FÉVRIER

U21 13 h: Vallée-de-Joux – Saint-Imier
U14 15 h 30: Saint-Imier – Moutier
Filles 17 h 15: Neuchâtel Academy – Saint-Imier

BUDOKAN TRAMELAN

Premier rendez-vous JurAïkiDo de l'année

Une rencontre placée sous le signe du partage, de la tradition et de la convivialité, réunissant des pratiquants et pratiquantes venus de toute la région



Les aïkidokas de la région présents à Tramelan pour le premier rendez-vous interclubs de l'année

C'est à Tramelan que s'est déroulé le premier entraînement JurAïkido de l'année. Ce rendez-vous interclubs réunit les pratiquants de la région. Ainsi des aïkidokas venus de Boncourt, Delémont, Moutier, La Chaux-de-Fonds

et Tramelan se sont retrouvés sur les tatamis du Budokan Tramelan. La soirée a été animée par les entraîneurs de Moutier, Michèle et Frédéric Stocco qui partent tous les ans au Japon pour étudier là où l'aïkido a été créé.

À raison d'un rendez-vous chaque deux mois, tout au long de l'année, les contacts sont fréquents et créent un bel esprit de groupe. Le prochain JurAïkiDo aura lieu le lundi 9 mars au Dojo de Saignelégier. ■ JRD

FOOTBALL CLUB ERGUËL

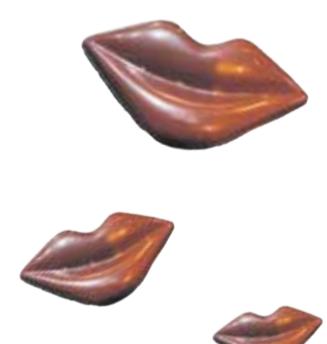
En pleine préparation

La préparation hivernale des équipes du FC Erguël a débuté au mois de janvier. Que cela soit en halle ou sur le terrain synthétique de Bienne, l'effort et l'envie de bien faire sont là. Quelques rencontres amicales sont au programme. La reprise du championnat et prévue pour le 21 mars pour les deux équipes. ■ GD

2^e I. Team BEJUNE M-16 – Erguël I1-5

SAMEDI 7 FÉVRIER

2^e I. 16 h 45: Birse – Erguël I



PRO SENECTUTE

Randonnées

Jeudi 17 février, 14 h-16 h 30, Tavannes, raquettes Se balader en pleine nature et en totale liberté, c'est respirer du bonheur ! En l'absence de neige, la sortie est remplacée par de la marche. Lieu et horaires définis en fonction des conditions météo. Se référer aux informations relayées sur nos groupes WhatsApp ou contacter Pro Senectute Arc Jurassien: 032 886 83 86. Débutants bienvenus !

Jeudi 5 mars, sortie fondue au Maillard (NE) Se balader en pleine nature et en totale liberté, c'est respirer du bonheur ! En l'absence de neige, la sortie est remplacée par de la marche. Lieu et horaires définis en fonction des conditions météo. Se référer aux informations relayées sur nos groupes WhatsApp ou contacter Pro Senectute Arc Jurassien: 032 886 83 86. Débutants bienvenus ! Responsable et inscription (jusqu'au 19 février): Katharina Oppiger. ■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20, **Jura bernois:** 032 886 83 86, **Neuchâtel:** 032 886 83 02
Email: prosenectute.activites@ne.ch
Inscription en ligne: <https://aj.prosenectute.ch/activites>

HOCKEY CLUB CORTÉBERT

Une victoire de caractère contre Vallorbe

Dans un contexte compliqué, face à une équipe de Vallorbe renforcée par plusieurs joueurs de 3^e ligue et avec seulement 11 joueurs à disposition, le HC Cortébert a livré un match d'une intensité exceptionnelle. Retour sur une soirée où les Tornades ont une nouvelle fois fait preuve d'un mental impressionnant.

Le match s'annonçait très compliqué pour les Cortés, mais le rythme fut immédiatement très soutenu. Sur une belle percée, Castigool ouvrit le score (1-0). Vallorbe revint toutefois à l'égalité à la 10^e minute. Les actions se multiplièrent des deux côtés, et la gardienne de Corté dut s'employer à de nombreuses reprises pour contenir l'armada offensive de Vallorbe.

Le deuxième tiers repartit sur le même tempo effréné. Sur une action incroyable, Sylvain fit le tour du but adverse et, grâce à sa vitesse, redonna l'avantage aux Tornades (2-1). Une minute plus tard, Vallorbe égalisait à nouveau.

Le troisième tiers fut tout aussi intense. Tuche, d'un tir puissant, porta le score à 3-2. Puis Olivier, notre Portugais, fit parler son sang-froid en inscrivant coup sur coup le 4-2 et le 5-2. Vallorbe réduisit ensuite l'écart à 5-3, mais à la 50^e minute, Sylvain s'offrit un doublé en marquant le 6-3.

La fin de match fut très tendue: suite à plusieurs fautes des Cortés, l'équipe se retrouva à 3 joueurs contre 6, Vallorbe sortant même son gardien pour tenter de revenir au score. Mais Flo, impériale dans sa cage, tint la baraque. Sur une sortie de zone, Loïc lança le puck pour Dood, qui alla sceller la victoire dans le but vide (7-3).

Les dernières minutes furent éprouvantes, mais la sirène libéra les Tornades, qui signèrent ainsi une 6^e victoire consécutive. Bravo à Hugo, qui effectuait son retour sur la glace après blessure.

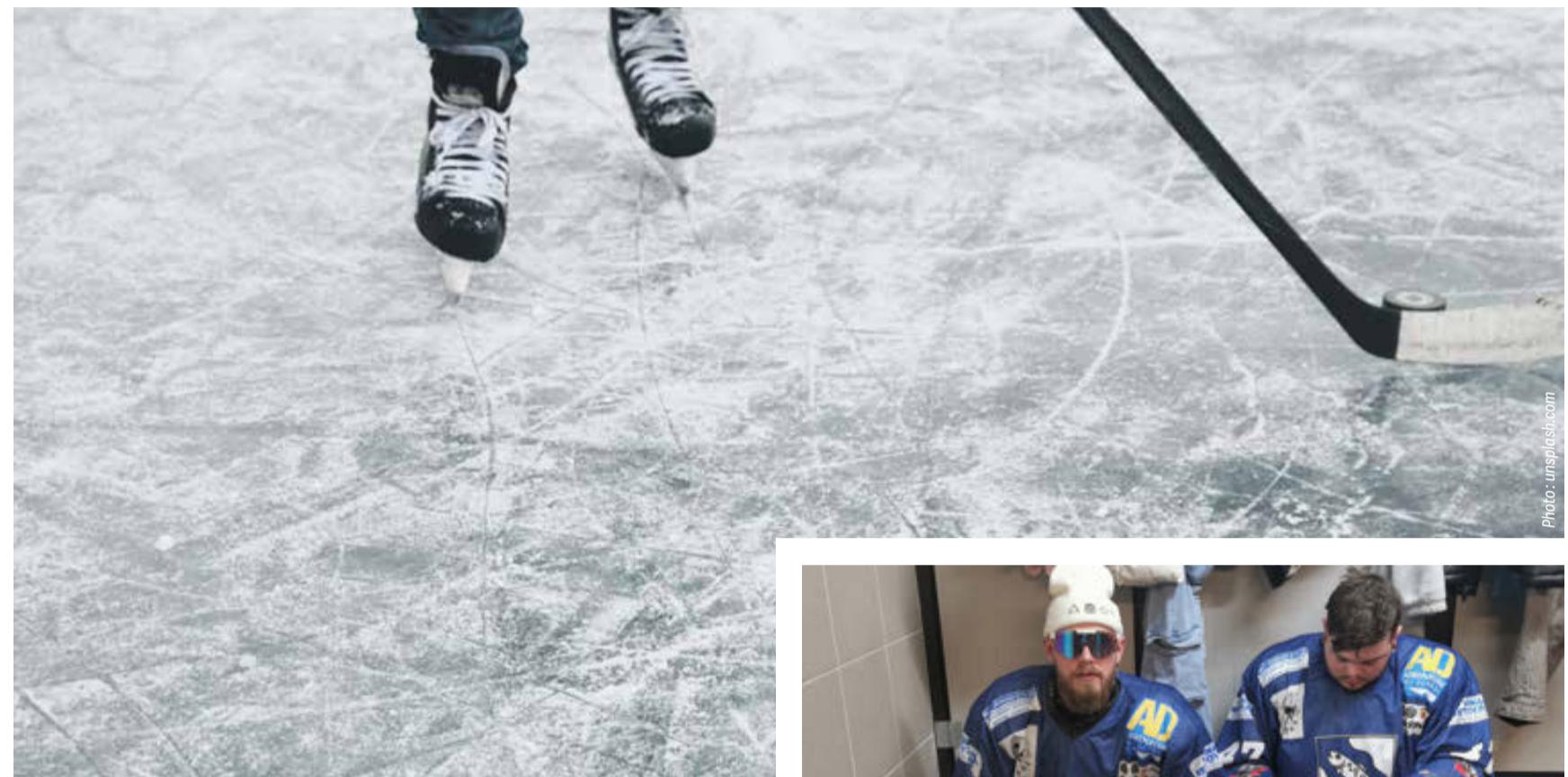


Photo: unsplash.com

Un immense merci à tous nos sponsors pour leur soutien fidèle tout au long de la saison.

Vie du club

Merci également à tous les participants au souper de soutien du HC Cortébert du week-end passé. Une très belle édition, parfaitement animée par le somptueux groupe des

Crazy Veccios, qui a mis des étoiles dans les yeux de toutes les personnes présentes. Bravo et merci à tous... et encore merci à nos sponsors! ■LP

Le Fuet – Cortébert.....	4-10
Cortébert – Ins.....	10-2
Pont-de-Martel – Cortébert.....	5-7
Cortébert – Vallorbe.....	7-3



J. Tuche et Burns en préparation avant match contre Vallorbe

FSG SAINT-IMIER

Dans la joie et la bonne humeur

Beau moment de partage lors du tournoi interne de volleyball

Le 23 janvier, une trentaine de participants répartis en 8 équipes ont participé au tournoi interne de volleyball. Les équipes devaient être composées de 3 personnes minimum avec au moins un membre faisant partie de la FSG.

Le but de cette soirée était de s'amuser, de partager un bon moment et de faire connaissance avec des personnes des autres groupements. Objectif atteint, tout le monde a passé une belle soirée.

Un grand merci à Sandrine Lovis qui a repris de main de maître l'organisation. ■NB



Trois équipes participantes au tournoi interne



Les participants au tournoi interne

SPORTS DE NEIGE

La Chasseralienne 2026 est annulée

Le comité d'organisation est contraint d'annoncer l'annulation de la Chasseralienne 2026 en raison du manque de neige persistant et de conditions météorologiques ne permettant pas d'assurer la course dans des conditions suffisantes de sécurité.

La décision a été prise à la suite de nouvelles évaluations du parcours et des prévisions météo. La sécurité des participantes et participants, des bénévoles et de l'ensemble des personnes

impliquées demeure la priorité absolue de l'organisation.

La Chasseralienne, événement sportif à but entièrement non lucratif, espérait pouvoir maintenir cette 11^e édition, mais les conditions naturelles ne le permettent malheureusement pas cette année.

Le comité d'organisation remercie chaleureusement les bénévoles, les partenaires, les communes concernées ainsi que les médias pour leur soutien et leur fidélité. ■VB

HALTÉRO-CLUB TRAMELAN

Haltérophilie : ligues régionales

Samedi 7 février, les haltérophiles de la zone 2 se retrouveront à Tramelan pour en découdre à l'occasion de la seconde manche du Championnat suisse.

La compétition se déroulera sur 5 plateaux successifs et ce ne sont pas moins de 66 athlètes qui s'affronteront, à savoir 30 femmes et 36 hommes. À noter que parmi les 22 juniors alignés, le plus jeune athlète n'est âgé que de 5 ans.

Précisons encore qu'à l'issue de la première manche, Bienné possède une avance confortable sur tous les autres clubs de la zone 2. Les outsiders sont Tramelan, puis Moutier et Le Landeron.

Le début de la compétition aura lieu à 8 h 50 à la salle Juventut avec la

présentation des athlètes du premier plateau.

Durant la journée chacun pourra se restaurer à la cantine toujours bien achalandée. ■VV

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D M16 Porrentruy – Tramelan	3-1
D M18 Porrentruy 2 – Tramelan	3-2
D 2 ^e I. Tramelan – La Suze 2	0-3
D 3 ^e I. Tramelan – Bienné Volleyboys	3-0
D 4 ^e I. Tramelan – La Suze	1-3
H 4 ^e I. Val-Terbi – Tramelan	3-0
H 4 ^e I. Tramelan – La Suze	3-2

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Pery-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch.

Délai de remise des publications: mardi 12 h. **Tarifs:** 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces: 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale: 4 colonnes (290 mm).

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

District



SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU
DE COURTELARY-CORMORET

Assemblée des délégués

Mercredi 11 mars 2026, à 20 h à Cormoret
(bâtiment communal,
salle du Conseil municipal)

Ordre du jour

1. Salutations et liste des présences
2. Nomination d'un scrutateur
3. Ordre du jour
4. Approuver le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 10 décembre 2025
5. Décision d'un crédit de 510 000 fr. pour le renouvellement de la conduite d'alimentation à la Vieille-Route à Cormoret sous réserve du référendum facultatif selon art. 35 du RO
6. Diverses informations

Courtelary-Cormoret, le 30 janvier 2026

Syndicat d'alimentation en eau
de Courtelary-Cormoret

Corgémont



Avis de construction

eBau 2024-16153

Requérant: Yves Bichsel Buildings SA, Quart-Dessous 4, 2606 Corgémont.
Propriétaire: idem requérant.
Auteur du projet: idem requérant.
Emplacement: parcelle N° 68 et 623, au lieu-dit: Quart-Dessous 2, Corgémont.
Projet: rénovation d'une maison existante/nouveau périphérique, toiture, et aménagements intérieurs pour 2 appartements.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: centre.
Zone/objet protégé: périmètre de conservation des sites.
Dérogation: -

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 9 mars 2026, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 6 février 2026

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

eBau 2025-12105

Requérants: Rosmarie et Gérard Clerc, Quart-Dessus 8, 2606 Corgémont.
Propriétaire: idem requérant.
Auteure du projet: Faivre Énergie SA, Sarah Piquerez, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Emplacement: parcelle N° 49, au lieu-dit: Quart-Dessus 8, commune de Corgémont.
Projet: remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H 2.
Zone/objet protégé: -
Dérogation: 80 LR (distance à la route).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 9 mars 2026 compris, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 6 février 2026

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

eBau 2025-17492

Requérants: Sarah Marie et Benoît Breton, Les Chéseaux 1, 2607 Cortébert.
Propriétaires: idem requérants.
Auteur du projet: Pattern architecture Sàrl, Tran Jimmy, Grand'Rue 15, 2606 Corgémont.
Emplacement: parcelle N° 729, au lieu-dit: Les Ouches 4, Corgémont.
Projet: amélioration énergétique de l'enveloppe et de la toiture et rénovations des espaces intérieurs d'une maison familiale. Changement des couleurs des volets en bleu et la façade sera en bardage bois horizontal. Elévation de la toiture. Aménagement d'une place au nord de la parcelle.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: zone d'habitation, 2 étages.
Zone/objet protégé: -
Dérogation: art. 80 LR (distance à la route).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 9 mars compris, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 6 février 2026

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 185/2024

eBau 2024-10636

Requérante: Résidence Les Bouleaux SA, Sur le Crêt 12, 2606 Corgémont.
Emplacement: parcelle N° 139, au lieu-dit: Sur le Crêt 12, commune de Corgémont.
Projet: demande après coup concernant la pose d'un cabanon non chauffé en façade sud du bâtiment (avec liaison intérieure) sur la terrasse existante pour pizzaiolo (take-away), destiné aux résidents, aux employés de la résidence et à la population.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: ZBP 5 Sur le Crêt.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Corgémont, le 6 février 2026

Le Secrétariat municipal

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 février 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 185/2024

eBau 2024-10636

Requérante: Résidence Les Bouleaux SA, Sur le Crêt 12, 2606 Corgémont.
Emplacement: parcelle N° 139, au lieu-dit: Sur le Crêt 12, commune de Corgémont.
Projet: demande après coup concernant la pose d'un cabanon non chauffé en façade sud du bâtiment (avec liaison intérieure) sur la terrasse existante pour pizzaiolo (take-away), destiné aux résidents, aux employés de la résidence et à la population.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: ZBP 5 Sur le Crêt.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Corgémont, le 6 février 2026

Le Secrétariat municipal

Cormoret



Élection municipale complémentaire du 8 mars 2026

Au terme du délai de dépôt des listes pour l'élection d'un membre du Conseil municipal, l'administration constate:

Une liste intitulée *Cormoret dynamique* a été déposée en proposant la candidature de:

- Shimuna Hervé, 1988, ingénieur/enseignant

Une liste intitulée *Pour Cormoret* a été déposée en proposant la candidature de:

- Geiser Pierre, 1977, ingénieur HES

Selon les articles 31 et 40 du règlement, le secrétariat constate que deux candidatures sont déposées pour l'unique siège à repourvoir.

Une élection pour un membre du Conseil municipal aura donc lieu le 8 mars 2026.

Cormoret, le 6 février 2026

Le Secrétariat municipal

La Ferrière



Avis de construction

eBau 2026-626

Requérant: Garage-Station Humair Claude Sàrl, 2333 La Ferrière.

Auteur du projet: Jacques Geiser, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.

Projet: démolition du bâtiment existant La Basse-Ferrière 20a et construction d'un bureau avec panneaux photovoltaïques en toiture. Toiture 2 pans, pente 35 °C.

Parcelle: 330.

Zone: artisanale mixte.

Dérogation: -

Emplacement: La Basse-Ferrière 20a, 2333 La Ferrière.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du Secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 27 février 2026.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 30 janvier 2026

Le Secrétariat municipal

Réclame



Offrir des moments magiques aux enfants

Grâce à vos dons, les enfants hospitalisés reçoivent chaque semaine la visite des docteurs Rêves. Merci pour votre soutien. www.theodora.ch/support

Fondation THEODORA
Bien plus que des rires

Avis de construction

eBau 2025-12105

Requérants: Rosmarie et Gérard Clerc, Quart-Dessus 8, 2606 Corgémont.
Propriétaire: idem requérant.
Auteure du projet: Faivre Énergie SA, Sarah Piquerez, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Emplacement: parcelle N° 49, au lieu-dit: Quart-Dessus 8, commune de Corgémont.
Projet: remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H 2.
Zone/objet protégé: -
Dérogation: 80 LR (distance à la route).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 9 mars 2026 compris, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 6 février 2026

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 143/2025

eBau 2025-8931

Requérante: Commune municipale de Corgémont, Grand'Rue 15, 2606 Corgémont.
Emplacement: parcelle N° 869, au lieu-dit: Chemin de la Combe 3, commune de Corgémont.
Projet: demande après coup concernant l'aménagement des combles en une pièce habitable et la construction d'une palissade en bois autour de la surface verte.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: ZBP2 Les Collèges.
Dérogations: art. 80 LR et 64 al. 1 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter la secrétaire au 079 463 54 64.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formulées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Corgémont, le 6 février 2026

Commune bourgeoise de Corgémont

Renan**Procédure d'approbation des projets d'installations électriques****Mise à l'enquête publique****Pour:**

S-2600225.1

Station transformatrice 149 Renan Plein-Soleil

- Construction d'une nouvelle station transformatrice sur la parcelle N° 406, Coordonnées: 2560968 / 1219607

L-2600227.1

Ligne souterraine 16kV entre les stations 129 Renan Centre et 149 Renan Plein Soleil

- Construction d'une liaison souterraine pour l'alimentation de la nouvelle station Plein Soleil (fouille environ 30 m)

Les demandes d'approbation des plans susmentionnées ont été soumises à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par et au nom de Société des Forces Électriques de la Goule SA, route de Tramelan 16, 2610 Saint-Imier.

Le dossier sera mis à l'enquête du 6 février 2026 jusqu'au 9 mars 2026 dans la commune de Renan, rue du Collège 5, 2616 Renan.

Les dossiers sont également disponibles pour consultation en ligne, à l'adresse suivante:

<https://esti-consultation.ch/pub/6648/bb174c6199>, et ce pendant le délai de mise à l'enquête.

Seuls font foi les dossiers mis à l'enquête dans la commune mentionnée ci-dessus.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque a qualité de partie en vertu de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEx peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel:

- les oppositions à l'expropriation;
- les demandes fondées sur les art. 7 à 10 LEx;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEx);
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEx);
- les demandes d'indemnité d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Renan, le 6 février 2026

Inspection fédérale des installations à courant fort
Projets
Route de la Pâla 100, 1630 Bulle

Avis de construction

eBau 2025-7923

Requérents: Rolande et Daniel Kolly, Droit des Convers 124, 2616 Renan.

Auteur du projet: Fairev Énergie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

Adresse du projet: parcelle N° 275, Droit des Convers 124, 2616 Renan.

Descriptif du projet: remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone agricole.

Dérogations: art. 24c LAT.

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: digne de protection, objet C.

Dépôt public: du 30 janvier au 1^{er} mars 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 30 janvier 2026

Le Conseil municipal

Sauge**Procès-verbal de l'Assemblée municipale du 4 décembre 2025**

Conformément aux dispositions de notre règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée susmentionnée est en dépôt public pendant 30 jours. Il est consultable au secrétariat municipal pendant les heures d'ouverture ou sur notre site Internet www.sauge-jb.ch.

Pendant ce dépôt public, une opposition peut être formée à ce sujet par écrit au Conseil municipal, Haut du Village 8, 2536 Plagne.

Plagne, le 6 février 2026

Le Conseil municipal

Sonceboz-Sombeval**Avis de construction**

N° 2026-491

N° Commune: 0126

Requérente: Edith Harnisch, rue de la Gare 14d, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Harnisch SA, Olivier Harnisch, rue de la Gare 14d, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: rue de la Gare 14d, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 687.

Projet: transformation, installation technique, Isolation périphérique, installation solaire thermique sur le toit et avant-toit en modules photovoltaïques devant la porte du garage.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: M2.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 30 janvier 2026

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2026-522

N° Commune: 3225



Requérant: Jean-Luc Hauser, L'Eaubelle 24, 2534 Orvin.

Auteur du projet: Jean-Luc Hauser, L'Eaubelle 24, 2534 Orvin.

Emplacement: rue Pierre-Pertuis 9, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 13.

Projet: changement d'affectation, transformation, aménagement d'un studio dans les combles et mise en place de deux fenêtres de toit. Agrandissement d'une fenêtre existante côté ouest et isolation périphérique côté nord et ouest.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: M3pc.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 30 janvier 2026

Le Bureau communal

Canton de Berne

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Grande installation photovoltaïque sur le Mont-Soleil**Permis de construire confirmé par la Direction des travaux publics**

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne a rejeté le recours déposé contre la grande installation photovoltaïque projetée sur le Mont-Soleil.

MontSol SA veut y réaliser une installation photovoltaïque d'une surface de 14 hectares environ,

Réclame

sur le territoire de la commune de Saint-Imier. Une soixantaine de personnes physiques et morales ont recouru collectivement contre le permis de construire délivré par la préfecte du Jura bernois pour ce projet. La Direction des travaux publics et des transports (DTT) du canton de Berne a examiné ce recours. Elle confirme l'autorisation de construire délivrée par la préfecture.

Implantation dans le Jura admissible et compatible avec le parc éolien

La DTT arrive à la conclusion que la construction de grandes installations photovoltaïques n'est pas uniquement licite dans les Alpes. Elle estime en effet qu'une implantation dans le Jura est admissible si la production annuelle d'électricité requise à l'article 71a de la loi fédérale sur l'énergie et la production d'électricité durant le semestre d'hiver sont atteintes selon une simulation des rendements. Le projet d'installation photovoltaïque au Mont-Soleil remplit ces exigences. De plus, il est compatible avec le plan de quartier du parc éolien déjà implanté sur le Mont-Soleil. Enfin, elle n'a pas d'impact sur les mesures de compensation ordonnées en vertu du droit de l'environnement en lien avec le parc éolien.

Une installation photovoltaïque respectueuse de l'environnement

La préfecte du Jura bernois a estimé à juste titre que l'installation photovoltaïque respectait l'environnement. Cela est établi par des rapports positifs émanant des offices et des services spécialisés compétents. Le rapport d'impact sur l'environnement est complet. On n'a pas observé de plantes protégées dans le secteur des champs où l'installation sera implantée. Les conditions sont réunies pour accorder une dérogation pour des atteintes à l'habitat d'animaux protégés ou dignes de protection. MontSol SA a pris les mesures de protection, de reconstitution et de remplacement nécessaires. L'installation n'est par ailleurs pas remise en cause en matière de site et de paysage. Certaines infrastructures techniques se trouvent d'ores et déjà sur le Mont-Soleil.

Le projet respecte par ailleurs les dispositions relatives à la protection des eaux souterraines. De plus, les conditions sont réunies pour accorder l'autorisation de défrichement nécessaire. Enfin, l'installation photovoltaïque n'aura pas d'effets d'éblouissement excessifs. En application du principe de précaution en matière de droit de l'environnement, l'autorisation de construire est assortie d'une charge demandant l'emploi de modules à faible réfléchissement.

La décision de la DTT est susceptible de recours auprès du Tribunal administratif du canton de Berne sous 30 jours.

Berne, le 30 janvier 2026

Direction des travaux publics et des transports

Les problèmes d'addiction ont toujours une histoire. Celle-ci peut aussi bien se terminer.

Santé bernoise propose aux personnes concernées et à leurs proches des consultations gratuites en cas de problèmes d'addiction.

Prenez rendez-vous pour un entretien d'information sans engagement.

Fondation Santé bernoise

0800 070 070 (gratuit)

www.santebernoise.ch

Santé bernoise
Berner Gesundheit

